

ST - JUSTIN

VENDREDI,

20 SEPT. 1940

VOL. XIX,

No. 46.

Rédigé en
collaboration

L'Écho de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils: Editeurs - Props. — o — Journal Hebdomadaire

Abonnement :

Canada: \$1.00
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et admi-
nistration:

Saint-Justin,
Co. Maskinongé.

LES TAXES

Le conseil de Saint-Justin a pris connaissance à sa dernière séance régulière d'une requête signée par plusieurs contribuables demandant au conseil d'imposer une taxe aux industriels et aux commerçants faisant affaires en leur municipalité.

Il n'est pas en mon pouvoir de savoir si cette municipalité a besoin ou non de revenus supplémentaires mais ce dont je me rends compte, c'est que les paroissiens ont ordinairement assez des taxes fédérales, provinciales et municipales. Si vous remarquez bien, plus l'on paye d'impôts, plus les déficits sont élevés; Ce n'est pas très encourageant.

Si la nécessité d'un impôt est prouvée, il faut choisir sagement les sujets qui devront l'absorber. Les premiers à payer devraient être les étrangers qui viennent chercher des revenus dans une paroisse qui n'est pas la leur et qui n'y laissent jamais un sou. Il faut être partisan de "Pachet chez nous". Pourquoi encourager des étrangers vendant le même produit que nos marchands sous prétexte que le visage de ces derniers ne nous plaît pas? Quand bien même, ces étrangers vendraient réellement leurs marchandises à meilleur compte, n'oubliez pas que ces gens ne payent aucun sou à la municipalité, qu'ils ne participent jamais à l'entretien des pauvres, des églises, des couvents, des cercles de toutes sortes, etc., que c'est un surplus qu'ils viennent chercher dans les autres paroisses d'où leur raison d'offrir leurs marchandises à des prix inférieurs à votre marchand local. Nous, Canadiens-français avons toujours l'habitude d'admirer tout ce qui pousse dans le champ du voisin sans regarder ce qui pousse dans le nôtre. Tout ce qui vient d'en dehors est toujours plus beau et meilleur. Nous nous devons d'encourager nos marchands locaux et ne devons pas les placer sur le même pied que les étrangers. Tous dans une paroisse doivent vivre comme s'ils étaient d'une même famille c'est-à-dire les uns pour les autres.

Plusieurs croient que, les étrangers ne venant plus ou étant obligés de payer une taxe plus élevée, la compétition s'éteindra et les prix augmenteront. Ils oublient de compter sur l'honnêteté des marchands qui ne doivent pas prendre des profits exorbitants mais qui doivent tout de même manoeuvrer pour vivre. Celui qui achète trouve toujours qu'il paye trop cher et celui qui vend donne toujours sa marchandise, à l'entendre parler. Il me semble que la compétition entre les commerçants et les industriels locaux devraient suffire pour maintenir les prix à un niveau raisonnable. Virgile nous dit dans un de ses vers: "Timeo Danaos et dona ferentes". "Je crains les Grecs même lorsqu'ils donnent des dons" et c'est la même chose pour les marchands. S'ils vendent une marchandise à bas prix, c'est qu'elle est de qualité inférieure ou qu'ils ont un but à atteindre et vous ne serez certainement pas celui qui en profitera.

Je préfère lire à l'entrée d'un village une pancarte où est écrit: "Défense de faire un commerce quelconque sans permis" que cette pancarte que nous lisons de plus en plus souvent: "Défense de mendier" dans cette municipalité. Peut-on concevoir que dans des municipalités franchement catholiques on pose de tels avis qui sentent l'égoïsme à plein nez. N'est-ce pas le fondateur de notre religion qui nous a dit: "Celui qui donnera un verre d'eau en mon nom sera récompensé au centuple." Notre religion n'a-t-elle pas comme base la charité? On ne laisse pas mourir un chien de faim et on ne veut pas faire la charité à un être humain. De plus on étale sa lâcheté aux yeux de tous sans même rougir. Je sais qu'il est ennuyeux de répondre à tous ces quêtoux qui souvent ne méritent pas le sou donné, mais c'est l'intention qui compte et, votre sou donné, ne vous inquiétez pas de la manière dont il sera dépensé.

Encourageons les jeunes

Samedi, le 21 septembre, un film sera présenté à la salle paroissiale de Saint-Justin, grâce au dévouement de M. l'abbé Ovide Gagnon, du Séminaire des Trois-Rivières. Cette soirée est au profit des jeunes pour leur aider à entretenir le tennis. J'estime que vous ne leur refusez pas votre collaboration. Tout ce qu'ils vous demandent c'est de venir vous divertir pour leur être utiles. Ne faites pas la même réponse qu'une dame à qui on demandait d'acheter un billet pour une partie de cartes en faveur du club de tennis: "Je ne joue pas au tennis moi, que ceux qui jouent, s'arrangent avec". Vous ne jouez pas mais vous avez peut-être tort de ne pas jouer. Pourquoi les jeunes de 12, 15 et 18 ans ne jouent-ils pas? C'est l'âge où ils y prendront goût et ils resteront dans leur paroisse à s'amuser honnêtement tout en prenant de l'exercice; ce qui vaut beaucoup mieux que les petites excursions dans les villes avoisinantes. Le sport forme le caractère; il nous montre à accepter une défaite; il nous apprend à lutter pour obtenir une victoire, ce que plusieurs semblent ignorer. Venez donc en grand nombre vous amuser pour en amuser d'autres.

GUILLAUME MASSE.

Augustin-Norbert Morin

1803—1865

Une plaque commémorative a été inaugurée dimanche, le 8 septembre dernier, sur la terre natale d'Augustin-Norbert Morin, à La Durantaye (Bellechasse).

Nous croyons intéresser les lecteurs en donnant le curriculum vitae de ce patriote ardent et grand champion de la langue française.

Augustin-Norbert Morin naquit à St-Michel de Bellechasse, le 13 octobre 1803. Il fit ses études classiques au séminaire de Québec. Au sortir de ses études, c'était au plus fort de la lutte contre l'oligarchie anglaise. Louis-Joseph Papineau était le chef du Bas-Canada. Morin se passionna vite pour Papineau. C'est durant ses études de droit qu'il écrivit, en 1825, une lettre de protestation au juge Bowen qui avait déclaré ne plus accepter de brefs français. Cette lettre eut du retentissement dans le Bas-Canada.

Lors de la fondation, à Montréal, en 1826, de la Minerve par Denis-Benjamin Viger et Ludger Duvernay, en ne crut mieux faire qu'en choisissant Morin comme directeur de ce journal.

Il fut admis au barreau, en 1828.

A.-N. Morin fut élu député, en 1830, dans son comté natal: Bellechasse, il était alors âgé de 27 ans. C'est lui qui, en 1831 à la demande de L.-J. Papineau, rédigea les 92 Résolutions. Le débat sur ces résolutions eut lieu à la session de 1834 et on les adopta. M. Morin fut chargé, en cette année, d'aller remettre à Denis-Benjamin Viger, à Londres, les pétitions basées sur ces résolutions.

A.-N. Morin fut chargé, en 1837 de soulever les populations de la région de Québec, où il échoua. Ce qui d'ailleurs lui valut un mandat d'arrestation. Il fut arrêté le 15 novembre 1837 et enfermé dans la prison de Québec. Le 18 novembre suivant, il était mis en liberté sur un bref d' Habeas Corpus qui fut aussitôt accordé et moyennant un cautionnement personnel de 500 louis. A l'automne de 1838, ayant appris qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre lui, à Montréal, A.-N. Morin se cacha dans les bois près de Saint-Thomas de Montmagny, jusqu'au mois d'octobre, 1839. Etant revenu à Québec, il se rendit aux autorités, le 28 octobre 1839 et interné dans la prison de Québec. Il resta prisonnier jusqu'au 7 novembre même année.

A.-N. Morin qui aimait Québec, s'y fixa et ouvrit un bureau d'avocat. Son séjour ne fut pas long. Il se livra de nouveau à la politique. En 1841, il fut élu député de Nicolet. En chambre, il se rangea du côté de Louis-Hippolyte Lafontaine. Il fit partie du cabinet Lafontaine-Balwin comme commissaire des Terres de la Couronne en 1842.

A.-N. Morin fut choisi président de la Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, en 1846 et 1847. Il fut un des fondateurs de la Ban-

LE NOUVEAU SYSTEME D'ENTRAINEMENT

EFFECTIF DE L'ARMEE

1 — L'armée active du Canada, telle que constituée à l'heure actuelle, comprend 133,572 hommes, de 19 à 45 ans, qui servent au pays et à l'étranger. Solde — \$1.30 par jour, plus les indemnités.

2 — Les compagnies de la Garde territoriale des vétérans comprennent les anciens combattants de la Grande Guerre, âgés de 50 ans et moins, en service continu et préposés à la défense des endroits stratégiques. La formation de 22 compagnies de 250 hommes chacune a été autorisée. La solde est la même que pour l'armée active du Canada.

3 — La Milice non permanente (M.A.N.P.) comprend les hommes de 18 à 45 ans qui se sont engagés volontairement pour servir dans la Milice et qui suivent l'instruction non continue. Solde — \$1.20 par jour, sans indemnités. La solde ne leur est versée que pour la période d'entraînement.

4 — La réserve de la Garde territoriale des vétérans comprend les anciens combattants, de 50 ans et moins qui suivent un entraînement non continu. La solde est la même que pour la milice active non permanente.

Le nouveau système d'entraînement

Le recrutement volontaire pour la Milice active non permanente, en temps qu'il diffère de celui de l'armée active du Canada, sera discontinué momentanément le 15 août.

Des dispositions seront prises pour recruter dans la Milice les hommes qui doivent être appelés à suivre leur entraînement et à servir au Canada en vertu de la Loi concernant la mobilisation des ressources nationales. Les hommes ainsi recrutés seront versés directement dans les divers régiments de la Milice par tout le pays.

Ces hommes, en groupes d'environ

30,000 par mois, seront appelés à suivre un entraînement de 30 jours qui, à ce qu'on prévoit, commencera vers le 1er octobre 1940. Les plus jeunes célibataires des catégories d'âge militaire, seront appelés les premiers. Il est peu probable que les hommes mariés soient appelés au cours de la première année.

Ainsi, en l'espace d'un an, environ 300,000 hommes auront reçu l'instruction préliminaire. Ces 300,000 hommes doivent être considérés comme l'avant-garde d'une puissante armée canadienne qui sera disponible pour la défense du pays.

Il y aura des difficultés à retirer de leur vie normale un si grand nombre d'hommes du pays, même pour une période relativement courte, mais ces difficultés ne sauraient faire perdre de vue le but à atteindre. Le plan a été dressé de façon à ce qu'on puisse l'accélérer ou le ralentir selon les exigences des événements.

Il y a aussi des difficultés à construire des quartiers et à fabriquer l'équipement pour cette armée citoyenne. On fait tout ce qui est possible en vue d'assurer le succès à ce double point de vue.

Une des difficultés du plan est le manque d'instructeurs compétents pour entraîner ces hommes. On aura besoin de plusieurs milliers d'instructeurs. Le problème a été prévu et l'on a déjà établi quelques écoles. Les instructeurs sont choisis parmi les membres des unités de la Milice active non permanente et les anciens combattants.

Cette ligne de conduite a été tracée afin de désorganiser le moins possible l'industrie. La règle ne souffrira aucune exemption. Tout délai sera fixé de façon que chacun des membres physiquement apte compris dans une classe appelée puisse suivre l'entraînement au cours de l'année. Seront considérés physiquement ap-

(à suivre sur la page 2)

que d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, en 1846.

En 1848, il fut choisi Orateur de la chambre contre Sir A.-N. McNab. L'honorable Morin forma, en 1851, le ministère Hincks-Morin. Ce ministère dura jusqu'en 1854 où on forma le cabinet McNab-Morin. Morin occupa la charge de Procureur-général.

Le ministère McNab-Morin ne vécut qu'un an. Morin ayant été battu dans Terrebonne se fit élire dans Chicoutimi. L'honorable Morin fut nommé juge de la Cour Supérieure, en 1855. En février de cette année, il recevait le titre de docteur en droit du collège St-John de Fordham, New-York.

En 1859, il fut chargé de la codification des lois civiles du Bas-Canada avec les Juges Day et Caron.

L'honorable Morin avait épousé Adèle Raymond de St-Hyacinthe, fille de Joseph Raymond et de Louise Cartier. Son épouse étant décédée avait été inhumée à St-Hyacinthe.

L'honorable A.-N. Morin est considéré comme le fondateur de la paroisse de Sainte-Adèle de Terrebonne ainsi nommé en l'honneur de son épouse, en 1852. C'est A.-N. Morin qui a donné le terrain nécessaire pour les fins religieuses. Le nom de Val-Morin fut donné à la municipalité de ce nom en souvenir de l'honorable A.-N. Morin ainsi qu'à un canton, situé dans les alentours.

En 1864, l'Université Laval, de Québec, conférait à l'honorable A.-N. Morin, le titre de docteur en droit.

L'honorable Augustin-Norbert est décédé à Sainte-Adèle de Terrebonne, en 1865. Chez son ami le docteur Lachaine. On transporta ses restes mortels de Sainte-Adèle à Saint-Hyacinthe, en voiture. On traversa le fleuve à Berthierville pour atteindre Sorrel puis Saint-Hyacinthe. Tout le long du parcours, les gens accouraient afin de rendre un dernier devoir de reconnaissance à cet ardent patriote qui est une de nos gloires nationales.

VALDIC

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Le nouveau système...

(suite de la première page)

tes tous ceux qui auront été classés dans la catégorie C. 1 ou dans toute catégorie supérieure selon les règlements militaires concernant les qualités physiques exigées.

On ne fera aucune distinction entre les nouvelles recrues ainsi appelées et le reste de la Milice — sauf que les hommes appelés en vertu de ce plan n'auront pas à servir en dehors du Canada, à moins qu'ils ne s'y engagent volontairement. Il importe que, dès le début, ces hommes soient considérés comme faisant partie de l'armée canadienne. A titre de recrues, ils seront versés directement dans les régiments de la Milice canadienne, de leurs pleins droits. Ils en maintiendront les traditions et seront gardiens de son honneur.

Détails

Les rédacteurs désireront avoir quelques éclaircissements concernant les points essentiels du nouvel entraînement.

Entraînement de trente jours

D'aucuns croiront que 30 jours constituent une trop courte période d'entraînement. C'est bien court en effet. Toutefois, l'opinion générale veut que l'on édifie l'armée canadienne sur une base aussi solide que possible. Retirer 300,000 hommes de leur travail pendant plus de 30 jours au cours d'une année pourrait compromettre la production des choses essentielles à la poursuite de la guerre. Il est nécessaire de faire suivre l'entraînement militaire au plus grand nombre d'hommes possible dans le plus bref délai possible.

Nulle préférence accordée

La nécessité s'impose de ne faire aucune distinction entre les hommes appelés à suivre l'entraînement et les autres qui forment la Milice canadienne. Ils doivent être les bienvenus dans l'armée canadienne et ils ont plein droit de considérer que le pays les honore en raison de ce service auquel leur entraînement contribue à les rendre aptes.

Plusieurs de ceux qui seront appelés pour l'entraînement ont déjà fait leur demande d'enrôlement dans l'un ou l'autre des services spéciaux de l'armée active — corps de l'aviation, unités de chars d'assaut, etc. Ils attendent encore cette occasion. S'ils ne sont pas affectés avant que leur classe soit appelée, ils devront suivre l'entraînement tout comme les autres.

Aucune spécialité

Ce plan peut ne pas paraître suffisamment complet parce qu'il ne donne aux hommes appelés que la base de l'instruction d'infanterie: culture physique, école de peloton, armes portatives, protection contre les gaz et conduite des chars d'assaut, et la discipline. La rude leçon de la guerre, jusqu'ici, est que les services spécialisés — chars d'assaut, artillerie, chars blindés, mitrailleuses, etc. — sont de toute importance. Mais on ne doit pas oublier que l'entraînement militaire élémentaire s'applique à toutes les armes; la spécialisation vient après. On a jugé plus avantageux de faire suivre cet entraînement élémentaire à tous les hommes appelés. Après qu'on leur aura inculqué un peu de l'esprit de l'armée, ils développeront instinctivement une

préférence pour l'arme dans laquelle ils désièrent servir. Il y a avantage évident à donner libre cours au goût individuel. Ces hommes reviendront chaque année poursuivre leur entraînement et se spécialiseront par la suite.

On n'a pas l'intention de les passer tous dans le même moule et d'en faire des automates militaires. On ne négligera rien pour cultiver notre esprit canadien d'entreprise, d'initiative et de confiance en soi. De plus, en cas d'urgence, ces hommes peuvent être appelés incessamment à servir et, grâce à leur entraînement, leur connaissance des choses militaires et leur discipline, ils sauront sans désarroi, rentrer dans les cadres de leur propres régiments. S'il survient un cas d'urgence local, tel que sabotage ou trouble civil, ils peuvent être immédiatement appelés à servir. Si le Canada en a besoin pour défendre son territoire, ils seront mis en service.

CELIBATAIRES OU VEUF SANS ENFANTS (de 21 à 24 ans) APPELES LE 9 OCTOBRE POUR ENTRAINEMENT MILITAIRE

Ces hommes convoqués sous les armes pour une période d'entraînement commençant le 9 octobre, sont avertis par lettre enregistrée d'avoir à subir l'examen médical de l'un des 10,500 médecins nommés ou acceptés par les autorités de la Défense nationale.

L'arrêté ministériel, dont des copies ont été distribuées à la presse par le bureau de M. Gardiner, déclare que tout sujet britannique mâle qui demeurait au Canada le 1er septembre 1939, et qui était âgé de 21 à 24 ans le 1er juillet 1940 ou qui était le 15 juillet 1940 célibataire ou veuf sans enfant, sera appelé sous les armes.

La première période d'entraînement commençant le 9 octobre comprendra 29,750 hommes. La proclamation s'autorise de l'acte de mobilisation des ressources nationales de 1940 qui accorde au gouverneur-en-conseil des pouvoirs extraordinaires lui donnant droit de disposer des hommes ou de leurs propriétés au service de Sa Majesté pour servir dans l'armée au Canada ou dans ses eaux territoriales selon qu'il sera jugé nécessaire pour assurer la sécurité et la défense du Canada, pour maintenir l'ordre public ou pour poursuivre effectivement la guerre, ou encore pour protéger les ressources essentielles à la vie du peuple canadien. Ces pouvoirs donnent aussi droit de fixer comme bon on l'entendra les dates de service militaire.

Suivant le rapport de l'officier de l'enregistrement national dans notre comté de Berthier - Maskinongé, 1193 sujets seront affectés par cet arrêté ministériel.

Voici le détail complet des célibataires et veufs sans enfant de 19 à 45 ans, dans le comté:

19 ans	412	enregistrés
20 "	389	"
21 "	363	"
22 "	336	"
23 "	247	"
24 "	247	"
25 "	193	"
26 "	150	"
27 "	135	"

28 "	163	"
29 "	100	"
30 "	96	"
31 "	85	"
32 "	67	"
33 "	64	"
34 "	53	"
35 "	64	"
36 "	39	"
37 "	36	"
38 "	47	"
39 "	42	"
40 "	38	"
41 "	24	"
42 "	27	"
43 "	45	"
44 "	21	"
45 "	20	"

GIGANTESQUE TUNNEL A AIR

Lockheed Aircraft Corporation construit présentement l'un des tunnels à air les plus considérables au monde. On sait que cette compagnie vient d'expédier à Air-Canada six nouveaux avions, en plus des quinze qu'elle avait déjà fournis. Le tunnel aura 400 pieds de longueur, et il sera traversé par un vent animé d'une vitesse de 260 milles à l'heure. Les ingénieurs pourront y éprouver la résistance et la stabilité d'avionnettes ayant une empenure de 11 pieds.

Petites Annonces

CHEVAUX A VENDRE

Chevaux garantis à vendre: Un noir, 8 ans, pesant 1700lbs. Un autre de 3 ans pesant 1200lbs. S'adresser à Alfred Doyon, Maskinongé.

"Si vous êtes sans emploi actuellement, pourquoi ne pas devenir représentant JITO! Travail facile — commission payante. 200 nécessités comprenant thé, café, à offrir dans territoire réservé. Trente jours d'essai SANS RISQUE. Spéciaux intéressants pour consommateurs. Informez-vous: JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

DEMANDE. Homme énergique avec auto pour vendre 200 nécessités domestiques aux consommateurs. Des centaines gagnent \$30 à \$100 par semaine. Si ces gains vous conviennent, mentionnez âge, emploi, références. Rawleigh Dept. No. M.L.-635-Y1 Montréal, Canada.

Femmes, filles demandées

Faites-vous de \$10. à \$15. par semaine en vendant à clientèle établie, parents, les produits réputés FAMILIX. Toute personne dépense de l'argent pour acheter articles de toilette, produits de cuisine, de ménage, etc... Chaque client FAMILIX est un client satisfait. Travaillez 5 ou 6 heures par jour, profitez de notre expérience et vous réussirez. Aucun risque — profits assurés aux travailleuses. Laissez-nous vous aider. Ecrivez de suite à Mlle St-George, 570 rue St-Clément, Montréal.

A.-L. Gonneville

Contracteur - Couvreur
MANUFACTURIER DE TOLE
GAUFREE - ECONOMIQUE
Gros et Détail
CHARETTE, Co. St-Maurice
Tél. 23.

Tél. 900 s 5.

Adrien Bastien Transport Général

Deux camions à la disposition du public.
Service rapide et prix modérés.
ST-JUSTIN, P. Q.

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION
Service rapide
ST-JUSTIN, P. Q.
Tél.: 902 s 1-4.

LE SALVIFLORE



Le SALVIFLORE est un tonique contre les menstrues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge.
Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est un remède recommandable que chaque famille doit avoir constamment sous la main.
PRIX: un traitement \$3.00; la bouteille de 20 onces.

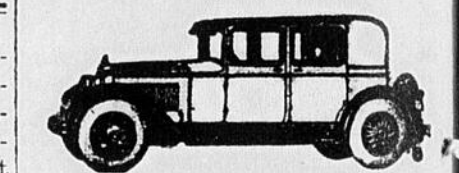
Mme LOUIS ALARIE,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Tél.: 902 s 4.

Lionel BRISSETTE

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION
Prix modérés
SAINT-JUSTIN, P. Q.

TAXI



Nap. S. De Carufel & Fils

Autos et voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. — Voyages à longue distance.
SERVICE RAPIDE — JOUR ET NUIT
TEL.: 29 MASKINONGE, P.Q.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES
Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.
ST-BARTHELEMI, P. Q.

Pour vos achats et réparations de moulins à coudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX

GERANT
SINGER SEWING MACHINE CO.
500 rue des FORGES
TROIS-RIVIERES, P. Q.
TEL.: 394

Camille Tousignant

REPRESENTANT POUR LE COMTE LOUISEVILLE, P. Q.
TEL. BELL: 197 S. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE
Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collections.
STE-URSULE, P. Q.

CHANGEMENTS A L'HORAIRE

En vigueur
Dimanche, 29 septembre 1940
Renseignements des agents
CANADIEN NATIONAL

Tél.: 900 s 1-4.

Dr Pierre Chauveau

Médecin - Chirurgien

Ex-Interne des Hôpitaux:

Ste-Justine et Hôtel-Dieu

Saint-Justin, Qué.

Tél.: 900 s 1-4.

Dr J. Comtois-Chauveau

Médecin - Chirurgien
Bureau à St-Barthélemy, mardi, jeudi et samedi, de 2 hrs à 4 hrs.

Spécialité: Maladie des femmes et des enfants.

R. D. OUELLETTE, O.O.D.

Opticien - Optométriste

Spécialiste de la Vue

Sera à votre disposition à son bureau et laboratoire de lunettes à tous les samedis

Tél. 268 — 35B, Rue St-Laurent,

LOUISEVILLE

NOUVELLES LOCALES

TRIDUUM.

Les 15, 16 et 17 septembre, nous avons au milieu de nous le révérend Père Gaston, o.f.m. qui prêchait le triduum annuel du Tiers-Ordre de St-François. Les exercices furent bien suivis. La cérémonie de vêtue et de profession eut lieu mardi soir. Un bon nombre de paroissiens se sont enrôlés dans cette croisade franciscaine.

DANS LES BOIS.

Une trentaine de nos jeunes gens nous quittaient au cours de la semaine dernière, s'étant engagés comme bûcherons dans les chantiers de diverses régions de la province; notamment au Lac St-Jean, et dans le nord de la Mauricie.

DEPART.

M. Paul Carufel, fils Arthur, nous quittait il y a déjà plus d'une semaine pour aller travailler comme boulanger à St-Théodore de Chertsey.

VISITE DE PAROISSE.

Notre curé, M. l'abbé Donat Grimard, commencera sa visite annuelle de la paroisse, lundi, le 23 septembre.

GENEREUX DONATEURS.

Sainte-Thérèse était à l'honneur, dimanche dernier dans notre église paroissiale, grâce à la générosité de deux bienfaiteurs dont M. Oscar Pâquet qui fit cadeau d'un magnifique piédestal, et Mlle Gertrude Vouligny, d'une superbe auréole lumineuse, pour orner la statue de

Sainte-Thérèse. Cette statue avait été donnée à l'église il y a quelques années par Mme Joseph Brissette.

PROCHAINE SEANCE.

Tel qu'annoncé dans une autre colonne, il y aura samedi soir à la salle paroissiale, une séance de vues animées parlantes, au profit de l'organisation du tennis. On y présentera le magnifique intitulé "Un de la légion".

AU PROCHAIN NUMERO.

Contrairement à ce que nous annonçons la semaine dernière, il nous a été impossible de publier cette semaine le procès-verbal de la dernière séance du conseil de comté, faute d'espace. Nous le publierons dans notre prochain numéro.

VA ET VIENT.

M. et Mme Jos. Gagnon, d'East Stroudsburg, Pa. séjournent depuis une huitaine chez leurs parents de St-Justin.

M. et Mme Drs Pierre Chauveau sont allés à Montréal, mercredi, par affaires.

Mme Dupras de Montréal rendait visite à M. F.X. Lessard, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme A. C. Millen ainsi

que M. et Mme Bernard Bourgeois de Berthierville rendaient visite à M. et Mme W. H. Gagné, dimanche.

M. et Mme Antonio Paquin ainsi que M. Maurice LeBeau de Victoriaville rendaient visite à Mme Eugène LeBeau en fin de semaine.

MM. et Mmes Paul Baril et Walter Carufel ainsi que M. Denis Carufel sont allés à St-Barnabé-Nord, dernièrement, pour y visiter l'exposition du Comté de St-Maurice. Ils rendirent aussi visite à M. et Mme Léonard Plante.

Mme Jos. Villeneuve ainsi que Mlle Alice Villeneuve étaient de passage à Gentilly, Trois-Rivières, Mont-Carmel et St-Georges de Champlain, dernièrement.

M. le Curé D. Grimard est allé à Louiseville au début de la semaine pour prêter main forte à l'occasion des Quarante-Heures.

M. et Mme Camille Casaubon de Montréal passèrent la fin de semaine à St-Justin.

M. et Mme Mastai Philibert de Ste-Elisabeth étaient chez M. Ovil Philibert dimanche dernier.

Mlle Jeannette Carufel passe une huitaine à l'Assomption.

M. et Mme Arthur Carufel, M. et Mme Ubald Gaboury, Melle Germaine Carufel ainsi que M. Hervé Fleury sont allés à St-Théodore de Chertsey, dimanche dernier.

NOUVELLE HORAIRE AUTOBUS CARIER & FRERE

Départ de

Maskinongé	Louiseville
6.45 a.m.	7.00 a.m.
10.45 a.m.	11.00 a.m.
3.15 p.m.	3.30 p.m.
Dimanche seulement	
8.00 p.m.	8.15 p.m.
Samedi seulement	
6.00 p.m.	6.15 p.m.

(HEURE SOLAIRE)

CANADIEN NATIONAL

Horaires des trains à St-Justin (Tous les jours)

Pour Montréal	6.11 a.m.
Pour Rivière à Pierre	9.08 p.m.
(Dimanche excepté)	
Pour Montréal	2.34 p.m.
Pour Québec	11.36 a.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaires des trains à Maskinongé (Tous les jours)

Pour Québec (laisse descendre seulement)	1.52 a.m.
Pour Montréal	2.54 a.m.
Pour Montréal	5.36 p.m.
Pour Québec	5.53 p.m.
(Dimanche excepté)	
Pour Montréal	9.58 a.m.
Pour Québec	9.58 a.m.

À ST-JUSTIN Samedi soir, le 21 septembre

A 8 heures (Heure solaire.)
DANS LA SALLE PAROISSIALE
Sous la présidence de M. le Curé Donat Grimard
PRESENTATION D'UN FILM PARLANT, INTITULE:

"UN DE LA LEGION"

Avec Fernandel, Suzy Prim, Jacques Varennes, Paul Azais, Le Vigan, Arthur Devère.

Au profit de l'organisation du Tennis à St-Justin

ADMISSION: 25 SOUS

Représentation spéciale pour les enfants, Samedi après-midi, à 2 heures. (Admission: 10 sous.)

Le soir, le prix d'admission pour les enfants, sera de 25c


HEURES DE BUREAU
9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:
AMherst 5932

DR A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST
ENTREZ ET SONNEZ MONTREAL.

BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES
JOSEPH COMTOIS



3 CAMIONS AU SERVICE DU PUBLIC
— TAXI DE LUXE —
TRANSPORT GENERAL
TELEPHONE: 220
59 RUE STE-MARIE, LOUISEVILLE.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE
BUREAU PERMANENT A MASKINONGE — A VOTRE SERVICE
9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.
SATISFACTION GARANTIE

TEL. 16

SALON DE COIFFURE
Mme P. E. LAMARRE
MASKINONGE, P. Q.
Experte en coiffures de tous genres, qui donne à chacune une personnalité. Permanents, Komol, Teintures, Ondulations, Etc.

TELEPHONE 117.

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIÉ
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.
53, rue ST-LAURENT LOUISEVILLE, P. Q.

A LOUISEVILLE, 75 ST-LAURENT

Paul N. Vanasse,

B. A.
Avocat et procureur
(Matières commerciales)

Tél. Bell: 92 C. P. 115

J. A. TRÉPANIÉRIE

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE
COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE
7 Ste-Marie Louiseville, Qué.

Poisson, Heaton & Caron

AVOCATS

BUREAUX:
Gustave Poisson, B.A., L.L.L. 13 ST-LAURENT, — TEL. 52
Hamilton Heaton, B.A., L.L.B. LOUISEVILLE
Germain Caron, B.A., L.L.L. 118 ALEXANDRE, — TEL. 820
TROIS-RIVIERES

DANS NOS PAROISSES

Louiseville

IMPOSANTES FUNERAILLES:—

Le 10 courant, avaient lieu à l'église paroissiale les imposantes funérailles de Jules Milot, décédé accidentellement à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 18 ans.

La levée du corps fut présidée par M. le curé Baril. Le service fut chanté par M. l'abbé Antonio Milot, curé de St-Thomas de Caxton, cousin du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés D. Baril et E. Panneton.

Aux autels latéraux des messes furent célébrées par l'abbé C. Lafontaine et le Rév. P. Jacques, O.M.I.

M. le chanoine G.-E. Panneton assistait au chœur.

Les porteurs étaient: MM. Romuald Guimond, Gérard Picotte, Jacques Lacerte, Raymond Caron, P. Emile Caron et Albert Désaulniers.

La quête fut faite par MM. Bernard Milot et Raymond Gélinas, cousins.

Il laisse dans le deuil, son père et sa mère, M. et Mme Elphège Milot (Ellée Lacerte), ses frères: Joachim, Roger, Réjean-André et Marcel; ses sœurs: Mme Roland Guimond (Juliette et Madeleine, sa belle-soeur Mme Joachim Milot (Alice Matteau), sa grand-mère Mme Wilfrid Lacerte de St-Sévère.

On remarquait aux funérailles une nombreuse assistance de parents et d'amis.

NAISSANCES:—

Joseph, Roger, Jacques, fils de M. et Mme Roland Masson (Germaine Lambert). Parrain: Adélarde Masson, marraine: Maria Deveault.

Joseph, Marcel, Guy, fils de M. et Mme Clovis Beauclair (Madeleine Cloutier). Parrain et marraine: M. et Mme Hormisdas Cloutier.

Joseph, Marcel, Léo, fils de M. et Mme Raymond Cloutier (Palma Millette). Parrain: Marcel Labonne; marraine: Florette Millette.

Marie, Jeanne, Lise, fille de M. et Mme Omer Pagé (Florence Paillé). Parrain: Roméo Pagé; marraine: Jeanne Deveault.

Marie, Louiselle, Alne, fille de M. et Mme Zoltique Gravel (Léda Pichette). Parrain et marraine: M. et Mme Ed.-Ls. Béland.

Marie, Denise, Claire, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Vincent (Alberta Masse). Parrain: Jean-Paul Vincent; marraine Marguerite Vincent.

Joseph, Alexandre, Jean, Adrien, Marcel, fils de M. et Mme Maurice Coutu (Fernande Giguère). Parrain: M. Charlie Heaton; marraine: Mme J.-A. Coutu.

A L'HOPITAL:—

M. Edouard Pratte actuellement à l'hôpital à Montréal.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Philippe Dusablon en voyage dans l'Ouest Canadien.

Mme C. Greene et Mlle Lucienne Desrosiers en voyage à Toronto.

Mlle Adèle Lindsay, g.m.g., actuellement à Montréal au Children's Hospital.

Mme Hector Langevin et Mlle Rita Langevin de passage à Montréal.

Mlle Exilia Morin visitait récemment le Nouveau-Brunswick et la Gaspésie.

Mlle Simone Thibault des Trois-Rivières en promenade chez Mlle Jeanne Paul.

M. et Mme Napoléon Jacques de Shawinigan de passage chez M. Joseph Jacques.

MARIAGE:—

Le Rév. P. Albert Bellemare, s.j., bénissait récemment le mariage de sa soeur Mlle Marie-Alice Bellemare avec M. Viateur Courchesne de la Visitation de l'Île Dupas.

M. Ovide Bellemare accompagnait sa fille et M. Omer Courchesne, son garçon. Nos meilleurs vœux accompagnent les nouveaux époux.

Maskinongé

NOS INSTITUTRICES:—

Voici la liste des institutrices aux écoles de la paroisse pour l'année scolaire:

No 1 — Pied du Coteau, arr. de l'ancienne église: Mlle Madeleine Vanasse.

No 2 — Village Sud Ouest: Mlles Simone Morissette et Claire Paquin.

No 3 — Rivière Sud Ouest: Mlle Marguerite Lebeau.

No 4 — Arr. de l'Ormière: Mlle Gertrude Lebrun.

No 5 — Arr. du Bois-Blanc: Mlle Florentine Lebeau.

No 6 — Village Nord Est: Mlles Cécile Saucier et Marie Lacourse.

No 7 — Rivière Sud Ouest: Mlles Anne-Marie Morin et Simone Bastien.

No 8 — Rivière Nord Est: Mlle Simone Gagnon.

NAISSANCE:—

A M. et Mme Honorat Paquin, née Marie-Anne Béland est né un fils baptisé le 15 septembre sous les noms de Joseph, Gilles, Clément, Maurice. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Clément, oncle et tante de l'enfant.

DECES:—

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Vve Flavien Rinfret née Marie-Alice Fleury, survenu le 16 courant à l'âge de 82 ans.

Le 15 courant est décédé à l'âge de 49 ans, M. Octave Morisset, chef de gare de Maskinongé, époux de Albertine Pettigrew. Il laisse outre son épouse, deux fillettes, Andrée et Thérèse, un fils, Bernard Morisset. Nos sympathies aux familles éprouvées.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Lucien Morin, M. et Mme Rosario Lafrenière, Mlle Exilia Morin sont de retour d'un voyage en Gaspésie.

Mlle Flore Béland de l'hôpital Cooke, est maintenant revenue dans sa famille parfaitement rétablie.

M. Téléphore Grenier d'Almaville, accompagné de son patron, de passage chez Mme Vve Alexandre de Ca-

rufel mardi dernier.

Mlle Gabrielle Lagloire de Montréal est venue chez sa grand-mère Mme Pellerin, rue de l'Eglise.

Mlle Jeanne d'Arc Vermette fille de M. Alfred Vermette de Québec qui demeurait depuis plusieurs années chez M. Paul Marchand, nous a quittée pour aller au couvent de Ste-Ursule.

Mme Paul Marchand, Mlles Marie-Rose et Irène Gaboury rendaient visite à Mlle Jeanne d'Arc Vermette au couvent de Ste-Ursule dernièrement.

M. l'abbé Omer Gaboury de Shawinigan a passé une semaine de vacances chez son père M. David Gaboury.

M. et Mme Albertino Bergeron et leurs enfants nous ont quittés pour aller demeurer aux Chutes Shawinigan.

Mlle M.-Rose Gaboury a passé une à Shawinigan, chez M. et Mme Albertino Bergeron.

St-Barthélemi

MARCHE DE LA PAIX:—

Plus de trois cents hommes et jeunes gens de notre paroisse se sont rendus à Joliette, dimanche dernier, assister à la grande manifestation religieuse organisée dans le diocèse en faveur de la paix. De ce groupe, dix-neuf ont parcouru près de huit lieues à pieds, à jeun, pour aller communier à la grand-messe, à laquelle assistaient plus de 5,000 hommes.

CONTRAT SIGNE:—

A sa réunion du 16 septembre, notre Commission scolaire a accepté la soumission de \$61,000. des entrepreneurs Héroux & Robert, de Montréal, pour la construction de notre couvent. Les travaux doivent commencer dès la semaine prochaine, nous dit-on.

RIVIERE CACHEE:—

Les travaux de creusage de la Rivière Cachée se poursuivent activement et la pelle mécanique va bon train. Ce sera une grosse amélioration pour les terres du bas de la paroisse.

Le bas du Grand St-Jacques aura bientôt un plus beau chemin, grâce à un octroi obtenu par notre député, l'Hon. Cléophas Bastien. Sont allés le rencontrer à St-Gabriel, dimanche dernier: MM. Avila Plante, le conseiller Omer Trudel, Arsène Valois et Philippe Durand.

BAPTEMES:—

10 sept. — Marie, Pauline, Denise, enfant de Jean Roy et de Fabiola Savoie. Parrain et marraine: M. et Mme Charlemagne Caumartin.

13 sept. — Joseph, Philippe, René, enfant de Augustin Ayotte et de Bertha Turcotte. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Caron.

EUCHRE:—

D'après les prévisions, le euchre du 26 septembre va connaître un grand succès. Déjà, plusieurs cadeaux sont arrivés et les billets d'entrée s'envolent rapidement. Venons nombreux assister à une agréable soirée, tout en contribuant au soutien de nos oeuvres paroissiales.

Ste-Ursule

CONFERENCE PEDAGOGIQUE:—

Dans la salle de l'Ecole Normale, dimanche dernier, M. l'inspecteur

d'écoles, Adrien Froment donna sa conférence pédagogique. Les institutrices de la paroisse et celles de quelques paroisses voisines se firent un devoir d'y assister.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Xavier Béland, M. Urbain Leblanc et son amie Mlle Perreault de Louiseville rendaient visite dimanche dernier, à M. et Mme Ernest Bellemare.

Mme Ernest Bellemare, Mlle Claire Bellemare, à Joliette chez des parents.

Mlle Juliette Gagnon de Grand-Mère visitait ses parents dernièrement.

Mme Philorum Bastien et son fils Albert chez M. Ernest Bellemare dernièrement.

M. et Mme W. Theath de Montréal, en fin de semaine chez Mme Vve Théo Lefebvre.

M. Victorin Bergeron des Trois-Rivières, en convalescence chez M. et Mme Urbain Malbeuf.

M. et Mme Romulus Lafrenière, Mlle Stella Lafrenière, Mme Livernoche de St-Justin, chez M. et Mme Joseph Généreux samedi.

M. et Mme Irénée Giguère étaient dimanche, chez Mlles Ursule et Cécile Giguère.

M. et Mme Léona Lambert et leurs enfants de Maskinongé à Ste-Ursule.

M. Lucien Lavaute de Montréal chez sa mère Mme Antoine Lavaute. Mlle Simonne Gagnon, Inst., de Maskinongé chez MM. Alphonse Baril et Edouard Branchaud.

Mlle Annette Béland de Maskinongé rendait visite, jendi dernier à sa nièce Mlle Lucienne Béland étudiante à l'Ecole Normale.

Mlle Simonne Lambert, g.m.g., de Montréal chez sa mère Mme Léon Lambert.

M. Jean Lafrenière N.P. de Sorel, chez son frère M. Marc-Henri Lafrenière.

M. et Mme Urbain Malbeuf, Mlles Marie-Paule et Jeanne Malbeuf, M. Gaston Picotte rendaient visite dernièrement à M. Victorin Bergeron qui était à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières.

MM. Paul-Emile Bernier et Edgar St-Yves des Trois-Rivières à Ste-Ursule.

Mme J. Lessard de Ste-Angèle chez sa mère Mme Ephrem Grenier.

St-Michel

BAPTEMES:—

Le 12 août, Joseph, Jean, Louis, enfant de M. et Mme Albert Lasalle (Aurora Beauséjour). Parrain et marraine: M. et Mme Alban Beauséjour, oncle et tante de l'enfant.

Le 13 août, Joseph, Raymond, Roland, enfant de M. et Mme Roger Gravel (Rosé de Lima Bellerose). Parrain et marraine: M. et Mme Xavier Bellerose, grands-parents de l'enfant.

Le 19 août, Joseph, Yvon, enfant de M. et Mme Léo Rondeau (Clarinda Dufresne), de St-Zénon. Parrain et marraine: M. et Mme Viateur Rondeau, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE:—

Le 24 août fut béni le mariage de M. Roger Bellerose à Mlle Rollande Beauséjour. M. Camille Beauséjour accompagnait sa fille, tandis que M. Xavier Bellerose servait de témoin à son fils. Après la cérémonie il y eut réception chez M. Beauséjour. Vers quatre heures, les mariés partirent en voyage de Noces à Québec.

DIVERS:—

Mlle Edmée Lefebvre, fille de M. et Mme Bourbeau Lefebvre, marchand, est retournée à St-Jacques afin de poursuivre son cours en enseignement ménager, à l'Ecole Ménagère dirigée par les Soeurs Ste-Anne.

M. Michel Ferland, fils de M. Arthur Ferland, marchand, est rendu à Oka afin de suivre les cours en agronomie, à la Trappe d'Oka, dirigée par les Pères Trappistes.

Mlle Auréa Richard fille de M. et Mme Clément Richard est retournée à Joliette afin de continuer son cours d'Ecole Normale.

Vendredi 30 août, nos fermières ont tenu une exposition d'ouvrages, fort intéressante. M. J.-A. Albert, agronome du comté de Berthier et Mme Hélène Gingras furent juges, et un grand nombre de prix furent distribués aux gagnantes. Félicitations à nos fermières pour le beau travail qu'elles ont exécuté.

Encouragez nos annonceurs

LES PÊCHEURS PRÉFÈRENT..



La RÉELLE SAVEUR de HOLLANDE du

GIN de KUYPER

Le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES, \$1.05	26 ONCES, \$2.40	40 ONCES, \$3.45
----------------------------	----------------------------	----------------------------

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de F 532 John deKuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

CE PRODUIT SE RECOMMANDE D'UNE EXPÉRIENCE DE 245 ANS

MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

AU CANADA Cette Semaine



De nouveau cette semaine, le Canada a fait la preuve qu'il n'est point besoin de la contrainte des pays totalitaires pour soutenir l'effort de guerre dans les démocraties. Sans user de menaces, de force ou de pression l'emprunt national de \$300 millions a été généreusement souscrit par tout le Canada, avec la province de Québec en tête.

Dans la Germanie d'Hitler, la population doit "souscrire de force" aux secours d'hiver et aux cotisations de guerre. Ici, et tout se fait de bonne volonté et de bonne foi; ce qui produira en fin de compte la victoire à cause de cette différence et de la force des volontés libres.

Le second emprunt de guerre du Canada coïncidait avec l'intensification de la guerre d'Angleterre et du déluge de bombes sur un centre séculaire de la civilisation chrétienne. Malgré ces malheurs et destructions, l'espérance, la foi et la ferme détermi-

nation avaient leur place dominante. La grande force venait de la liberté maintenue de l'Angleterre, qui malgré les assauts d'une furie répétée n'en restait pas moins libre du joug et de la domination de la barbarie organisée.

Le Canada de même se sentait libre et s'encourageait d'heure en heure de l'opiniâtre défense de l'Angleterre. Avec l'aide accrue des Etats-Unis, les démocraties montraient enfin des chances de prospérité par l'unité et la coopération. Aux armées de la liberté s'ajoutaient autant de Français libres, de Polonais, de Belges, de Hollandais, de Tchèques et de Norvégiens. Et pour les appuyer les manufactures accéléraient leur allure et leur production.

Tout en conservant son état de paix, les Etats-Unis s'alignaient pour la défense de la démocratie. La conscription nationale était approuvée et des

préparatifs furent mis sur pieds pour l'entraînement de millions d'Américains. Le Canada de son côté, restait fidèle à son système démocratique et n'appelait à l'entraînement obligatoire que ses fils qui n'étaient pas encore engagés volontairement dans les cadres de l'armée active. Tous les hommes valides du pays seront appelés pour une période de temps déterminée pour le service militaire en vue de la défense de notre propre sol, laissant au volontariat le soin des expéditions outre-mer.

Jour par jour, les démocraties prennent de la force et tous les peuples amis de la liberté, comme le Canada, se rendent graduellement compte de la cause commune, qui vaut d'être défendue à tout prix pour être libre. Les mots ne suffisent pas à la tâche. Même en face de la terrible présence qu'est la guerre, le Canada reste essentiellement libre de ses actions et de ses destinées. L'opinion commune veut maintenant que personne pourra nous voler cette liberté pour laquelle nous avons consenti tous les sacrifices d'argent, de vies et de tranquillité.

Depuis un an, la province de Québec connaît le plus silence politique de son histoire. Depuis l'ajournement de la législature provinciale le printemps

"Nous ignorions s'il venait ou non..."



PUIS il nous appela par INTERURBAIN

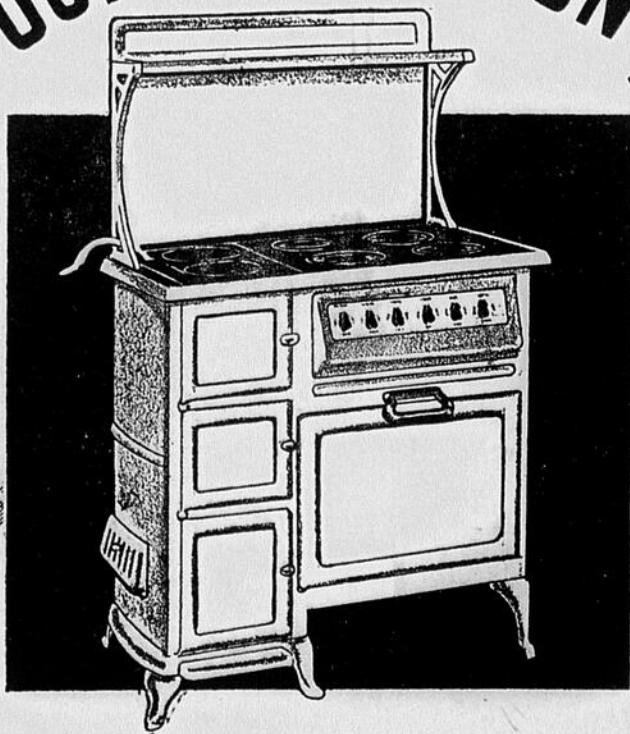


... histoire de montrer qu'il n'avait pas oublié." Ainsi en est-il. L'interurbain c'est la réponse du célibataire à une multitude de problèmes — et le plus court chemin de la maison pour l'homme marié. Toujours à votre service où que vous soyez.



1880 1940
60 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

2 Poêles POUR LE PRIX D'UN !



Voilà ce que vous obtenez de fait lorsque vous achetez un poêle au charbon et à l'électricité combinés. Cette fameuse commodité moderne combine les merveilleux avantages d'un poêle électrique moderne avec les meilleures qualités de l'ancien poêle à bois et au charbon qui servait autrefois.

Voyez ces beaux poêles combinés que vous pouvez vous procurer facilement à la salle d'échantillons de la "Shawinigan" dans votre localité ou chez un de ses agents.



The
SHAWINIGAN
Water & Power Co.

dernier, l'activité politique de la vieille province s'est réduite à presque rien. Les pires adversaires et les oppositions les plus acharnées se sont tus, comme d'un commun accord. Ce fut un exemple pour le pays entier. On a su faire taire les querelles secondaires en face du danger imminent et de la grande question du jour. Un nouveau monde se prépare et il est encourageant à constater qu'en face du danger, l'unité la plus entière et la plus solide se forge ici-même dans une province proverbiallement divisée, surtout sur les questions de politiques et de partis.

Un avis aux éleveurs de moutons

L'agneau classé XXX se vend bien et obtient un bon prix — Seuls sont ainsi classés les sujets bien développés et pesant 100 livres au moins

Les éleveurs de moutons de race pure sont informés que les classificateurs du ministère fédéral de l'Agriculture procéderont chez nous, du 16 septembre au 15 octobre, à la classification des béliers de race pure.

A cette occasion, le secrétaire de la Société des Éleveurs de Moutons du Québec, M. X.-N. Rodrigue, attire l'attention des cultivateurs sur les soins qu'il convient de donner aux agneaux pour que ceux-ci soient classés dans la meilleure catégorie de sujets reproducteurs.

"D'une façon générale", dit M. Rodrigue, "les éleveurs n'engraissent pas suffisamment leurs agneaux. Il en résulte une demande moins forte pour de bons béliers et des prix conséquemment plus bas.

Afin de remédier à cette lacune et faire en sorte que chez chaque éleveur plus d'agneaux soient classés XXX, nous rappelons l'importance d'accorder les soins appropriés aux

agneaux d'ici la visite des classificateurs afin qu'à ce moment, les sujets éligibles à la classification soient en bonne condition, bien développés et pesant 100 livres, poids minimum requis pour un agneau de ce type.

On recommande, d'autre part, de garder les agneaux en très bonne condition une fois qu'ils ont été classés afin que leur qualité incite les cultivateurs à s'en procurer.

Il est satisfaisant de constater que, depuis la guerre, bon nombre d'agriculteurs qui avaient abandonné l'élevage du mouton songent à y revenir, le marché des agneaux et le prix de la laine étant devenus avantageux.

Relique livrée au démolisseur

A l'angle des rues Saint-Pierre et Notre-Dame à Montréal s'élève maison Forretier, dont la construction remonte au régime français, et qui en 1775-1776 abrita les quartiers-généraux de l'armée américaine de Montgomery et Arnold. Aujourd'hui ses pierres noircies semblent désuètes aux yeux du quartier financier de la Métropole, et ce qui plus est, elle obstrue l'une des principales artères de ce district affairé. Ainsi a-t-on décidé de la livrer au pic des démolisseurs et d'ériger sur son emplacement un building moderne de dix étages. Afin de conserver ce trésor historique, le Service des passagers du Canadien National, intéressé dans la conservation de semblables reliques du passé, a suggéré que la vénérable demeure soit démolie pierre par pierre et reconstruite telle quelle dans un parc où elle pourrait facilement être convertie en musée. Mais le sort semble en avoir décidé autrement...

Le Canada en guerre

LE MORAL RESTE EXCELLENT. . .

Le chef de l'état-major canadien, le major-général H. G. Crerar, vient de recevoir par câble, des quartiers-généraux de l'armée canadienne à Londres, le message suivant: "Les hommes de tous les rangs se portent bien et sont pleins d'ardeur; leur moral, comme celui de tous les hommes et de toutes les femmes de cette petite île, ne saurait être meilleur."

L'INSPECTION DES CAMPS MILITAIRES. . .

Le ministre de la Défense Nationale, le colonel J. L. Ralston vient de quitter Ottawa par avion pour entreprendre une rapide tournée d'inspection des districts militaires et des camps de l'ouest du Canada. Le ministre a déjà visité les camps de l'Est. Sa tournée de l'Ouest sera la plus rapide qu'ait jamais effectuée un ministre de la Défense Nationale.

LE BILINGUISME. . .

M. Georges Langlois, journaliste de Montréal, vient d'être nommé au service des informations de presse du ministère de la Défense Nationale pour y rédiger les communiqués publiés en français. Il succède au capitaine Alfred Labelle qui a résigné ses fonctions pour des raisons de santé.

LES CONTRATS AUGMENTENT. . .

Le nombre des contrats que le ministère des Approvisionnements a accordés, la semaine dernière, est de 1,553 d'une valeur totale de \$8,366,745.81. La moyenne hebdomadaire n'était que de 900 ou de 1,000; elle est maintenant de 1,500 ou plus.

LES OUVRAGES DE DEFENSE. . .

Depuis le commencement de la guerre, le gouvernement canadien a accordé 465 contrats de construction d'une valeur totale de \$48,753,000 pour l'armée, la marine et la force aérienne. Les principaux travaux ont été effectués aux centres d'entraînement des aviateurs par tout le Canada.

UN GESTE. . .

Le ministère des Finances a accusé réception d'une lettre venant de Belle-Anse, Qué., dans laquelle on trouve écrits ces mots: "Je suis veuve et sans enfants. Comme je ne puis pas tricoter, je préfère vous aider de la seule façon qu'il m'est possible de le faire." Cette lettre contenait un chèque de \$25. envoyé à titre de contribution bénévole à l'effort de guerre du Canada.

A LA BASE DE GASPE. . .

Le commandant Louis-Joseph Maurice Gauvreau, de la Marine Royale du Canada, vient d'être nommé commandant en charge de la base navale de Gaspé. Cette base était commandé il y a quelques mois par le commandant J.-W. Roy qui a été nommé commandant du nouveau destroyer canadien le "Mangaree".

LA COLONNE DE

"COUSINE
BLANCHE"

Diplômée de
l'Université
de Beauté
de PARIS.



LE NEZ ET LA BEAUTE DU VISAGE

Dans neuf cas sur dix, le nez est négligé. . . et pourtant on ne saurait exagérer l'importance du nez comme rehaussement de la beauté du visage féminin. Je sais que la femme moderne se poudre le nez à tout propos et hors de propos — et c'est là précisément un genre de soin dont il ne faut pas abuser.

Vous rendez-vous compte qu'il importe peut-être plus de donner à votre nez le soin dont il a besoin que toute autre partie de votre visage? La raison en est simple c'est que la peau du nez, plus que de toute autre partie du visage, est ainsi constituée qu'elle génère plus d'huile naturelle que votre front, vos joues, votre menton.

Et de tous vos organes, le nez est celui qui est le plus exposé aux vents froids et au soleil ar-

dent. . . et il lui faut en plus supporter des poudrages trop nombreux.

Il n'est donc pas surprenant que presque toutes les femmes ont un nez dont la peau est malade — nez luisant, nez rougi, nez veiné ou déparé de comédons (points noirs), de pores dilatés, etc.

Considérons d'abord les nez luisants. Le lustre du nez est de deux variétés: la peau grasseuse et humide et la peau sèche et dure. Ce sont les nez trop secs qui, lorsqu'ils sont poudrés, prennent un aspect "floconneux."

Une lotion astringente doit être utilisée pour corriger le lustre causé par la peau grasseuse, lotion qui doit être appliquée après la toilette du soir, puis de nouveau après les ablutions du matin et avant le poudrage. C'est également à la lotion astringente qu'il faut avoir recours pour le traitement des veines à surface de la peau ainsi que contre la dilatation des pores.

Quand aux nez dont l'épiderme est sec, on devrait, chaque soir, y appliquer une couche assez épaisse de crème onctueuse aux vitamines F que l'on massera bien pour la faire pénétrer dans les couches profondes de l'épiderme.

Si l'on suit ces conseils simples, on constatera en même temps que son nez résistera mieux aux effets de notre climat — chaleur ou froid extrê-

Toujours délicieux THÉ VERT "SALADA"

mes.

N'hésitez pas à me soumettre vos problèmes de beauté. Ce journal a réservé mes services tout exprès pour répondre aux lettres que m'adressent mes lectrices et les renseigner. On m'atteint en adressant ses lettres à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. peut-être trouverez-vous, dans les feuillets que j'ai préparés à l'intention de mes nombreuses "cousines", la solution de vos problèmes. Demandez-moi ceux de ces feuillets qui vous intéressent en accompagnant votre demande d'un timbre de 3c pour chaque feuillet désiré. Ceux-ci traitent des soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, de l'enlèvement des poils follets, du développement normal du buste, de la maigreur, de l'obésité, des poids et mesures normaux, de la transpiration excessive.

Prophète de température

La science météorologique a atteint un degré de perfectionnement tel qu'il est maintenant possible de pronostiquer les conditions atmosphériques exactes que rencontrera un pilote d'Air-Canada effectuant le trajet de Toronto à Moncton et retour le même jour. Voilà ce que déclarait M. Jack Ross, gérant au bureau météorologique de Moncton au cours d'une conférence prononcée devant les membres du club Kiwanis de Moncton. Le Service fédéral du Transport, a continué le conférencier, demeure en contact jour et nuit avec une armée d'observateurs disséminés aux quatre coins du pays. Enfin les pilotes communiquent constamment avec le sol et vérifient les indications qu'ils avaient obtenu avant leur départ.



"La bière rapporte des millions de dollars en impôts . . . et les dollars sont exactement ce dont le gouvernement a besoin pour gagner la guerre." (Les taxes sur la bière) diminuent les autres taxes.

Cette annonce fait partie d'une série ayant pour but de démontrer l'importance de l'industrie de la brasserie dans la vie économique du pays.

NOTRE FEUILLETON. —

Les Anciens Canadiens

par Philippe-Aubert de Gaspé

(Courtoisie de la Librairie Beau-chemin, Montréal.)

(suite)

Il disait aux seconds:

— Puisque Dieu, qui est si bon, vous impose la souffrance, c'est qu'il vous réserve des joies infinies. Il disait à tous:

— Si je faisais l'aveu de ma vie, vous seriez étonnés de voir en moi un homme qui a été le jouet des passions les plus effrénées, et mes malheurs vous feraient verser des torrents de larmes!

La pauvre mère se jeta en sanglotant aux pieds du saint moine et lui raconta le prodige dont elle avait été témoin. Le compatissant vieillard, qui connaissait à fond la nature humaine, n'y vit qu'une occasion favorable de mettre un terme à cette douleur qui surpassait tout ce que sa longue expérience lui avait appris des angoisses maternelles.

— Ma fille, ma chère fille, lui dit-il, notre imagination surexcitée nous rend souvent le jouet d'illusions qu'il faut presque toujours rejeter dans le domaine des songes; mais l'Eglise nous enseigne aussi que des prodiges semblables à celui que vous me racontez peuvent réellement avoir lieu. Ce n'est pas à nous, êtres stupides et ignorants, à poser des limites à la puissance de Dieu. Ce n'est pas à nous à scruter les décrets de celui qui a saisi les mondes dans ses mains puissantes et les a lancés dans des espaces infinis. J'accepte donc la vision telle qu'elle vous est apparue; et l'admettant, je vais vous l'expliquer. Ce prêtre, sorti de la tombe pour dire une messe de requiem, a sans doute obtenu de Dieu la permission de réparer une omission dans l'exercice de son ministère sacré; et ce bedeau, par oubli ou négligence, en avait probablement été la cause. Cette procession de jeunes enfants couronnés d'immortelles, signifie ceux qui sont morts sans avoir perdu la grâce de leur baptême. Ceux qui portaient des corbeilles de fleurs, des vases où brulaient les parfums les plus exquis, sont ceux que leurs mères, résignées aux décrets de la Providence, ont offerts à Dieu, sinon avec joie, ce qui n'est pas naturel, du moins avec résignation, en pensant qu'ils échangeaient une terre de misère pour la céleste patrie,

où, près du trône de leur créateur, ils chanteront ses louanges pendant toute une éternité. Dans les petites coupes d'or et d'argent étaient les larmes que la nature, avare de ses droits, avait fait verser aux mères qui, tout en faisant un cruel sacrifice, s'étaient écriées comme le saint homme Job: Mon Dieu, vous me l'avez donné; mon Dieu! vous me l'avez ôté: que votre saint nom soit béni!

La pauvre mère, toujours agenouillée, buvait avec ses larmes chacune des paroles qui tombaient des lèvres du saint vieillard. Comme Marthe s'écriant aux pieds du Christ: "Si vous eussiez été ici, Seigneur, mon frère ne serait pas mort; mais, "je sais que présentement même, "Dieu vous accordera tout ce que "vous lui demanderez;" elle répétait dans sa foi ardente: — Si vous eussiez été près de moi, mon père, ma petite fille ne serait pas morte, mais je sais que, présentement même, Dieu vous accordera tout ce que vous lui demanderez.

Le bon religieux se recueillit un instant et pria Dieu de l'inspirer. C'était alors une sentence de vie ou de mort qu'il allait prononcer sur cette mère qui paraissait inconsolable. Il fallait frapper un grand coup, un coup qui la ramenât à des sentiments plus raisonnables, ou qui brisât à jamais ce cœur prêt à éclater. Il prit les mains de la pauvre femme dans ses mains sèches et crispées par l'âge, les serra avec tendresse, et lui dit de sa voix la plus douce:

— Vous aimiez donc bien l'enfant que vous avez perdue?

— Si je l'aimais, mon père! oh! mon Dieu! quelle question!

Et comme une insensée, elle se roula en gémissant aux pieds du vieillard. Puis se relevant tout à coup, elle saisit le bas de sa soutane, et lui cria d'une voix brisée par les sanglots:

— Vous êtes un saint, mon père: mon enfant! rendez-moi mon enfant! ma petite Emma!

— Oui, dit le moine, vous aimiez bien votre enfant: vous auriez fait beaucoup pour lui épargner une douleur, même la plus légère?

— Tout, tout, mon père, s'écria la pauvre femme; je me serais roulée sur des charbons ardents pour lui

épargner une petite brûlure.

— Je le crois, dit le moine; et vous l'aimez sans doute encore?

— Si je l'aime, bonté divine! dit la pauvre mère en se relevant d'un bond, comme mordue au cœur par une vipère; si je l'aime! on voit bien, prêtre, que vous ignorez l'amour maternel, puisque vous croyez que la mort même puisse l'anéantir.

Et tremblant de tout son corps, elle versa de nouveau un torrent de larmes.

— Retirez-vous, femme, dit le vieillard d'un ton de voix qu'il s'efforçait de rendre sévère; retirez-vous, femme qui êtes venue m'en imposer; retirez-vous, femme qui mentez à Dieu et à son ministre. Vous avez vu votre petite fille ployant sous le fardeau de vos larmes, qu'elle a recueillies goutte à goutte, et vous me dites encore que vous l'aimez! Elle est ici dans ce moment, près de vous, continuant sa pénible besogne; et vous me dites que vous l'aimez! Retirez-vous, femme, car vous mentez à Dieu et à son ministre.

Les yeux de cette pauvre mère s'ouvrirent comme après un songe oppressif; elle avoua que sa douleur avait été insensée, et en demanda pardon à Dieu.

— Allez en paix, reprit le saint vieillard, priez avec résignation et le calme se fera dans votre âme.

Elle raconta, quelques jours après, au bon moine, que sa petite fille, toute rayonnante de joie et portant une corbeille de fleurs, lui était apparue en songe pour la remercier de ce qu'elle avait cessé de verser des larmes qu'elle aurait été condamnée à recueillir. Cette excellente femme, qui était riche, consacra le reste de ses jours aux œuvres de charité. Elle donnait aux enfants des pauvres les soins les plus affectueux et en adopta plusieurs. Lorsqu'elle mourut, on grava sur sa tombe: Ci-gît la mère des orphelins.

Soit disposition d'esprit dans les circonstances où se trouvait la famille, soit que la légende elle-même fût empreinte de sensibilité, tout le monde en fut attendri, quelques-uns jusqu'aux larmes. Jules embrassa sa mère en la remerciant, et sortit de la chambre pour cacher son émotion.

— Mon Dieu! mon Dieu! s'écriait-il, conservez mes jours: car s'il m'arrivait malheur, ma tendre mère serait aussi inconsolable que la mère de cette touchante légende qu'elle vient de nous raconter. Quelques jours après, Jules et son ami voguaient sur l'Océan, et, au bout de deux mois, arrivaient en France, après une heureuse traversée.

CHAPITRE DOUZIEME

They came upon us in the night,
And brake my bower and slew my knight:
My servant a' for life did flee

And left us in the extremitie.
They slew my knight, to me so dear;
They slew my knight, and drove his gear;
The moon may set, the sun may rise,
But a deadly sleep has closed his eyes.
Waverley.

INCENDIE DE LA COTE DU SUD

Les arbres étaient revêtus de leur parure ordinaire à la sortie d'un hiver hyperboréen; les bois, les prairies étaient émaillés de fleurs aux couleurs vives et variées, et les oiseaux saluaient par leur gai ramage la venue du printemps de l'année mil sept cent cinquante-neuf. Tout souriait dans la nature; l'homme seul paraissait triste et abattu; et le laboureur, regagnant ses foyers sur la brune, ne faisait plus entendre sa joyeuse chanson, parce que la plus grande partie des terres étaient en friche, faute de bras pour les cultiver. Un voile sombre couvrait toute la surface de la Nouvelle-France, car la mère patrie, en vraie marâtre, avait abandonné ses enfants canadiens. Livré à ses propres ressources, le gouvernement avait appelé sous les armes tous les hommes valides pour la défense de la colonie, menacée d'une invasion formidable. Les Anglais avaient fait des préparatifs immenses; et leur flotte, forte de vingt vaisseaux de ligne, de dix frégates, de dix-huit bâtiments plus petits, joints à un grand nombre d'autres, et portant dix-huit mille hommes, remontait les eaux du St-Laurent sous les ordres du général Wolfe, tandis que deux armées de terre encore plus nombreuses devaient opérer leur jonction sous les murs mêmes de la capitale de la Nouvelle-France.

Toute la population valide du Canada avait noblement répondu à l'appel de la patrie en danger: il ne restait dans les campagnes que les femmes, les enfants, les vieillards et les infirmes. Suffira-t-il aux Canadiens de se rappeler leurs exploits passés, leur victoire si glorieuse de Carillon, l'année précédente, pour résister à une armée aussi nombreuse que toute la population de la Nouvelle-France, les femmes, les vieillards et les enfants compris? Leur suffira-t-il de leur bravoure à toute épreuve pour repousser avec des forces si inégales un ennemi si acharné à la perte de leur colonie?

Vous avez été longtemps méconnus, mes anciens frères du Canada! Vous avez été indignement calomniés. Honneur à ceux qui ont réhabilité votre mémoire! Honneur, cent fois honneur à notre compatriote, M. Garneau, qui a déchiré le voile qui couvrait vos exploits! Honte à nous, qui, au lieu de fouiller les anciennes chroniques si glorieuses pour notre

race, nous contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos! Honte à nous, qui étions presque humiliés d'être Canadiens! Confus d'ignorer l'histoire des Assyriens, des Mèdes et des Perses, celle de notre pays était jadis lettre close pour nous.

(la suite au prochain numéro)

PRODUCTION DE CHARBON

La production de charbon au Canada au cours du premier semestre de l'année courante a atteint 8,175,492 tonnes, soit une augmentation de près de 25%, rapporte le Service Industriel au Canadien National, réseau ferroviaire qui transporte annuellement la plus grande partie de cette production.

La chasse à l'ours et au chevreuil sera ouverte du 15 septembre au 30 novembre au Nouveau Brunswick, annonce le Bureau de l'information de cette province.

La soif n'a pas de saison



Buvez
Coca-Cola
Délicieux et
Rafrichissant

FB-85

Embouteilleur autorisé de Coca-Cola
D. Lafontaine & Fils
Louiseville.

Les Anciens Canadiens

Illustrateur: Jean-Marie Massicotte,
Montréal.

Commentateur: Pierre Deléan, Cap-de-la-Madeleine,
Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce,
Section des Trois-Rivières.



La mère comprit la leçon. Elle se courba sous la volonté de Dieu, et quelques jours tard, elle vit, rayonnante de joie, sa petite fille portant une corbeille de fleurs lui apparaître en songe. Cette tendre légende termina la soirée. Le lendemain, Jules et Arché faisaient voile pour la France.



Deux années se sont écoulées. Nous voici au commencement de juin 1759. Un détachement anglais débarque à la Rivière Ouelle. Quelques habitants de la paroisse les accueillent par une vive fusillade. Le commandant Montgomery exaspéré de cet échec appelle son lieutenant: "Vous mettez le feu à toutes les habitations de ces chiens de Français!" Ce lieutenant n'est autre qu'Archibald de Locheill, enrôlé sous le drapeau britannique.



Arché s'éloigne irrité de cet ordre infâme. A la première maison qu'il rencontre une femme le supplie d'épargner son vieux père. Le vieillard s'écrie: "J'ai été soldat toute ma vie, monsieur, je ne crains pas la mort; mais de grâce épargnez ma fille et mon enfant."



"Il ne vous sera fait aucun mal, répond Arché les larmes aux yeux, j'ai reçu l'ordre de brûler les habitations, c'est bien à contre-cœur que je m'y vois forcé. Quittez cette demeure et envoyez votre petit fils avertir vos compatriotes que j'ai la consigne de brûler sur mon passage: ils auront peut-être le temps de sauver leurs effets les plus précieux."

La Semaine Sociale de Nicolet

20 au 22 septembre

C'est en fin de semaine que, pour la première fois, les Semaines sociales du Canada tiennent, cette année, leurs assises annuelles. Mesure de guerre mais qui en favorisera un bon nombre pour qui il était impossible de laisser leur bureau ou leurs affaires du lundi au samedi. Aussi plus d'un ont-ils déjà fait remarquer: "C'est la première fois que je pourrai assister à une Semaine sociale". Il est bon de se rappeler que les séances des Semaines sociales ne sont pas ré-

servées à leurs membres ou à des groupes particuliers. Tous ceux qui veulent profiter des cours et conférences donnés durant ces trois jours, sont les bienvenus. Ils peuvent ne venir qu'à ceux leur plaisent. Aucun droit d'entrée, aucune carte ne sont exigés. Toutes les séances ont lieu au séminaire. La Semaine s'ouvrira le vendredi matin, 20 septembre, à 9h, par la messe, suivie, à 10h., de la déclaration d'ouverture par le président de la Commission générale, le R.P. Archambault, S.J., et du premier cours que donnera le notaire Ernest Forest.

"Tous pour la victoire"

Un dirigeant des Unions internationales vient de jeter un cri d'alarme. "Nos industries, dit-il, en particulier les entreprises de guerre, sont exposées au sabotage de travailleurs sympathiques au communisme, au fascisme ou au nazisme. Quelles mesures prendre pour les protéger?" Et il répond: "Faire signer à tout

employé une déclaration assermentée par laquelle il affirme sa loyauté à son pays et répudie toute sympathie pour les mouvements subversifs."

En fait ce chef ouvrier sait ce dont il parle. Car personne n'ignore que les Unions internationales au Canada comptaient avant la guerre des membres et des dirigeants soit communistes, soit à tendances communistes. Aussi, sans vouloir voir des traîtres partout, il est bon de se pré-

sumer contre leurs menées. Mais le moyen suggéré est-il efficace?

Non, répond un journaliste. Signer une déclaration fautive pour se tirer d'affaire est trop facile. Le remède doit être cherché ailleurs. Et il suggère que seuls soient employés dans l'industrie canadienne, et tout spécialement celle de guerre, "les ouvriers appartenant à des associations reconnues comme sérieuses, au sein desquelles il ne mijote rien de subversif, et incorporées au Canada, n'ayant en plus aucun ordre à recevoir de l'étranger afin de poursuivre librement une oeuvre vraiment nationale". Les chefs de ces organisations nationales répondraient de leurs membres. "Le choix des ouvriers serait dans ce cas judicieusement fait et de graves dangers de propagande ou d'actes subversifs seraient par ce fait évités." Cette suggestion nous paraît heureuse. N'est-il pas renversant, en temps de guerre surtout, que les groupes les plus nombreux d'ouvriers canadiens organisés dépendent de directives et de chefs étrangers? On n'ignore pas que quelques-uns de ces chefs — il en est venu à Montréal diriger des grèves — sont des communistes notoires. "Tous pour la victoire!": La consigne est excellente. Mais ne nous contentons pas de la répé-

ter dans des déclarations grandiloquentes et sans portée pratique. Mettons-la à exécution en adoptant les mesures qui s'imposent, entre autres l'incorporation des unions ouvrières.

"L'ORDRE NOUVEAU"

Le fléau de l'alcoolisme

Malgré la guerre et les appels des autorités civiles et religieuses à l'épargne et au sacrifice, l'alcoolisme continue ses ravages dans notre province. Par une aberration étrange, loin d'imposer à la consommation de l'alcool des restrictions plus sévères, on ferme les yeux sur les violations de la loi, quand on ne les encourage pas ouvertement. Aussi les abus deviennent-ils de plus en plus scandaleux et funestes. Une réaction inévitable devrait se produire. Déjà des démarches ont été faites auprès du premier ministre pour qu'il impose des mesures énergiques. Et le mouvement prend une ampleur croissante de jour en jour. Ce n'est pas la prohibition, comme on essaie de le faire croire en certains milieux, que demandent les hommes d'ordre, mais une réglementation sage et surtout rigoureusement observée. Et ils sont bien décidés à l'obtenir.

tent toujours là pour appuyer le moral et affermir les forces morales et spirituelles de la nation.

Pas d'élection ni de session à l'automne 1940

L'hon. M. Adél. Godbout, premier ministre de la province, a déclaré qu'il n'y a aucune raison pour la tenue d'une session à l'automne. Le Législatif, a-t-il dit, commencera ses travaux comme d'habitude, en janvier, immédiatement après la période des fêtes. Elle pourra facilement les terminer avant la fin de l'année fiscale, le 31 mars.

Le premier ministre a répété qu'il ne voyait pas pourquoi la session ne pourrait se terminer à la fin de février ou au commencement de mars. "Il me semble", dit-il, "que six semaines ou deux mois, c'est amplement suffisant."

Interrogé au sujet de la rumeur d'élections à l'automne, M. Godbout a déclaré qu'elle était pour le moins surprenante.

Rien ne justifie à l'heure actuelle la tenue d'élections générales dans Québec.

Le chef du gouvernement a également déclaré qu'il ne songeait nullement à modifier son cabinet. Je suis satisfait de mes ministres", dit-il, et ces derniers semblent satisfaits de moi."

Personne n'a encore été choisi pour remplacer les deux vacantes au Conseil législatif, à également déclaré le premier ministre. Mais ce ne sont pas les aspirants qui manquent. Interrogé au sujet de son voyage sur la Côte Nord, le premier ministre a dit qu'il en revenait enchanté. Il a ajouté qu'à la fin du mois, il se proposait de visiter les populations de l'Abitibi, du Témiscamingue et de la Gatineau. Il prolongera de deux jours son voyage qui marquera l'inauguration de la nouvelle route Mont-Laurier-Senneterre, afin de réunir les agronomes et les officiers de colonisation de ces diverses régions.

375e anniversaire de St-Augustin

La ville de St-Augustin, la plus vieille des Etats-Unis, célébra lundi le 375e anniversaire de sa fondation et de la première messe chantée en Amérique du Nord.

Les premiers tableaux du pageant rappellent le débarquement de l'espagnol Pedro Menendez de Aviles et de ses compagnons en 1565 ainsi que leurs conversations avec les Indiens.

Il y eut dimanche, cérémonie à l'église, présidée par le délégué apostolique des Etats-Unis.

HEURE CATHOLIQUE

Causerie du R. P. Ledit, S.J.

L'Heure catholique commencera en octobre prochain sa dixième année. Le conférencier sera, durant les premiers mois, le R. P. Joseph Ledit, S.J., membre du Comité international des Congrès du Christ-Roi, attaché actuellement à l'Ecole Sociale Populaire. Il prendra comme sujet général: Les Droits royaux de Jésus-Christ. Ces causeries sont intraduisibles tous les dimanches, de 2h. à 2h.30, par le poste C.K.A.C. Elles seront suivies d'une chronique d'actualité. La première émission aura lieu le 6 octobre.

L'esprit sportif à l'heure actuelle

Le Sport n'est pas une fin en lui-même, mais il doit être pratiqué avec l'intérêt de la nation en vue. L'esprit sportif a un grand rôle à jouer pendant ces jours difficiles. — Voici les conditions exprimées par plusieurs sportifs anglais. Parmi eux étaient le capitaine Georges Eyston, champion du monde en vitesse automobile; le Marquis de Clydesdale, M.P., boxeur; H. W. (Bunny) Austin, de l'équipe anglaise de la Coupe Davis (Tennis) 1929-37; et John Beck, capitaine de l'équipe anglaise de la Coupe Walker (Golf).

"Un niveau élevé de l'esprit sportif, le "fair play" et une vie propre ont une part immense dans la construction du caractère. Des sportifs dirigés par ces principes les fonds pénétrer dans la vie nationale. Il faut les faire pénétrer plus profondément encore pour rendre au pays la foi dans sa mission, pour lui redonner un but. Nous sommes persuadés que la tâche des sportifs est d'affirmer les principes du Sport: une bonne forme, la discipline et l'esprit d'équipe, afin que ces principes dominent dans la vie de la nation.

"Dans un discours, S. M. le roi: "Nous devons nous rappeler qu'en fin de compte la bonne santé du pays dépend des efforts de chacun de nous." C'est là une vérité essentielle. Le réarmement moral et spirituel est la base authentique de la santé nationale; chacun en est responsable. Le sportif qui est moralement en forme peut influencer le monde sportif tout entier, et celui-ci à son tour, la vie du pays. Ainsi la peur, l'amertume, la jalousie, le laisser-aller, toutes choses qui contribuent au mauvais état d'un pays, disparaîtront et notre apathie sera remplacée par un désir nouveau de vigueur et de santé".

Ces convictions données avant la guerre sont aujourd'hui plus vraies que jamais; le Sport est relégué à l'arrière-plan dans plusieurs pays, mais partout les principes de l'esprit sportif res-

APPEL AUX CANADIENS



TOUT CE QUE NOUS DONNERONS NE VAUDRA JAMAIS

Ce qu'ils donnent pour nous



NOS SOLDATS SACRIFIENT TOUT... leur foyer, leur famille, leurs amis, leur carrière. Sans y être forcés, mais animés par la fierté et le patriotisme, ils vont bravement affronter le danger et ils risquent leur vie pour une noble cause.

Ils se battent pour vous. On ne vous demande pas le sacrifice de votre vie — mais vous pouvez aider à sauver celle des autres.

La Croix-Rouge, de tradition glorieuse, poursuivant un but élevé, a besoin de votre aide pour opposer aux chars d'assaut des ambulances, pour répondre aux bombes par des lits, aux horreurs par des hôpitaux, à la cruauté par la charité.

Voudrions-nous être moins généreux que nos soldats? Nous pouvons leur témoigner notre gratitude et notre admiration par l'entremise de la Croix-Rouge.

ON DEMANDE D'URGENCE \$5,000,000

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE
Donnez le plus possible... maintenant!

La leçon de nos saints martyrs

Par S. Exc. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa

A l'occasion de la fête des saints Martyrs canadiens (27 septembre) on lira avec profit cette belle page, conclusion d'un éloquent panegyrique prononcé à Québec, quelque temps après leur béatification, par S. Exc. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa: Voilà nos glorieux saints! aujourd'hui vous avez vénéré leurs précieuses reliques. Mais ces reliques vous les portez en vous. C'est leur sang qui coule dans vos veines, c'est leur chair qui compose votre chair. Et, ceci, Mesdames et Messieurs, n'est pas seulement une manière de parler, une simple figure de rhétorique: c'est une réalité. Leur sang glorieux s'est mêlé à notre terre et c'est une vérité scientifique que les corpuscules ne se détruisent pas mais se transforment.

Les atomes dont l'ensemble constituait leur chair martyrisée ont nourri et nourrissent encore nos moissons ondulantes, fécondes comme nos familles canadiennes qu'elles doivent nourrir à leur tour. Ce sang de martyrs qui a arrosé notre terre s'est transformée en ces épis de blé lourds qui deviendront plus tard les hosties de nos autels pour être changés encore au corps même du Christ, qui devient dans la communion notre propre chair et notre propre sang. Ce sang et cette chair martyrisée sont transformés et se transforment en ces fleurs charmantes dont le parfum délicat s'exhale sans cesse comme une prière fervente montant perpétuellement vers le Très-Haut pour attirer sur notre peuple les faveurs célestes.

Vous portez dans votre corps le sang de nos martyrs: ai-je besoin de vous dire que ce corps vous devez le respecter comme un précieux reliquaire. Le sang de nos martyrs fait battre vos coeurs: c'est dire qu'à chaque jour et à chaque instant du jour ce coeur doit s'élever vers l'Éternel par l'offrande d'une vie consacrée tout entière au service de Dieu. Le sang de nos martyrs coule dans vos veines; et voilà pourquoi l'exemple de nos bienheureux parle tous les jours à l'âme des nôtres. Voilà pourquoi notre terre canadienne-française est restée si catholique; voilà pourquoi elle est devenue une terre d'apôtres et une pépinière de missionnaires qui entendent eux aussi l'appel du Maître. Voilà pourquoi une généreuse phalange de jeunes gens quittent chaque année leurs foyers pour aller dans les pays lointains sauver des âmes ignorantes avec l'espoir eux aussi de cueillir la palme du martyre: en juin dernier des communautés religieuses sont venues cueillir chez nous, au Séminaire de Québec, douze vocations, dont 4 pour la Compagnie de Jésus, à laquelle appartenaient nos bienheureux Martyrs.

Et ils sont entraînés encore aujourd'hui par l'amour des âmes. Il y a deux ans, lors d'un voyage en Alaska, desservi par les Jésuites, j'ai rencontré plusieurs missionnaires qui rappellent ceux des premiers temps de notre colonie. Un d'entre eux, le P. Jetté, est un enfant de Québec, fils unique d'une famille dont je n'ai pas besoin de faire l'éloge à Québec. Doué d'un esprit d'énergie, perfectionné par une longue culture, il aurait pu briller dans le monde, dans les positions les plus élevées: il a préféré consacrer toute sa vie à la conversion de pauvres sauvages. Un jour on lui demandait: "Si vous partiez d'ici, mon Père, (il était alors à Tanana), combien de sauvages, pensez-vous, garderaient la vie?" Et le Père Jetté: "Oh! je ne sais pas. Cinquante? vingt-cinq? dix? Je ne sais pas. Certainement

St-Gabriel

VA ET VIENT:—

M. Alfred Lemieux, son fils Sylvio et M. Hector Lavallée de l'Ontario, à St-Gabriel ces jours derniers.

M. Félix Aubin et sa soeur Mlle Flore Aubin de l'Ontario à St-Gabriel ces jours derniers.

M. et Mme Jos. Contré chez Mme Vve Ulric Rousseau la semaine dernière.

M. et Mme Jack Markey et leurs enfants Joan et Jimmey de Montréal à St-Gabriel dimanche dernier.

M. et Mme Morin et leurs fils René et Paul-Emile de Montréal au Château des Laurentides dimanche dernier.

Mlle Laura Gagné qui a vendu des billets pour Mlle Laurencia Rousseau pour une coutellerie, est heureuse d'annoncer que l'heureux gagnant est M. Louis Godin de St-Cléophas. Nos félicitations.

Vous êtes cordialement invités à prendre part au banquet qui aura lieu samedi le 28 septembre à St-Gabriel, au Manoir St-Gabriel à 9 heures p.m. Pour finir la belle saison, venez danser et manger des huîtres de toute première qualité. Bienvenue à tous.

Augmentation de 12 pour cent au C. N. R.

Les revenus bruts du Canadien National pour la semaine terminée le 7 septembre 1940 atteignent \$4,696,182 et, comparés à ceux de la semaine correspondante de 1939; \$4,165,511 ils accusent une augmentation de de \$530,671 ou de 12.5%.

Une salle à manger rurale

(par Marcel Morin)

Parmi les souvenirs antiques, chers au coeur de nos aïeux, il en est qui, plus particulièrement que d'autres, savent retentir jusqu'à son dernier soupir, l'amour de leur pauvre être débile. Ainsi, qu'y a-t-il de plus doux au vieillard, que cette pièce requise pour les festins; que ce lieu où il fit ses premiers pas, que ce tabernacle des jours, d'antan; des jours heureux; des jours de paix. J'ai senti tout son importance, lorsqu'un octogénaire, la poitrine gonflée par l'émotion, me fit visiter ce rustique musée de famille.

Dès que nous entrons dans la chambre un gai rayon de soleil pénètre en même temps que nous. C'est une antique pièce, servant à la fois de salon et de salle à manger, meublée de vénérables meubles d'autrefois, et ornée de portraits de famille acrochés aux boiseries. Dans un coin, une horloge grand'mère, qui a cessé de sonner les heures et les demies, mais qui fait revivre la mémoire des ancêtres. Sur la table, une légère couche de poussière révèle le presque abandon de cette salle, qui n'est utilisée que pour les grandes circonstances. Des pots de chrysanthèmes et de fuchsias jettent leur

un, mais, n'est-ce pas bien employer sa vie que de donner une âme à Dieu? Ne croyez-vous pas entendre le Bx Père Jogues nous dire: "Moyennant que je puisse aider à sauver une seule âme, je serai trop heureux de ma vie très bien employée".

Le sang de nos martyrs coule dans vos veines, c'est dire que vous devez vivre et mourir comme des saints.

note de jeunesse parmi ces vieilles choses, sans en détruire l'harmonieuse quiétude. Une fenêtre étroite, obstruée que par un léger rideau, laisse pénétrer un soleil radieux.

Au loin, la ligne effacée des

montagnes se confond avec celle des nuages, en formant un horizon gris, découpé par les immenses prairies vertes, dans lesquelles paissent de paisibles troupeaux. Le chant des oiseaux, mêlé aux hennissements et aux

bêlements, trouble le silence profond de ce lieu enchanteur.

Alors, désignant un grabat qui comblait un coin de la pièce, le vieillard murmura dans un sanglot: "C'est là qu'ils sont morts; c'est là que je mourrai."

Appel aux hommes de certaines classes en vue de l'examen médical, et, s'ils sont aptes au service, d'une période d'instruction de 30 jours, au Canada ou dans les eaux territoriales du pays.



PROCLAMATION

ATHLONE CANADA [L.S.]

GEORGE SIX, par la Grâce de Dieu, de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner.—SALUT:

PROCLAMATION

E. MIALI, Sous-ministre intérimaire de la Justice, Canada.

ATTENDU que la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales stipule que le Gouverneur en conseil peut, à l'occasion, édicter des arrêtés et règlements ordonnant à des personnes de se mettre, avec leurs services et leurs biens, à la disposition de Sa Majesté pour le compte du Canada, et pour l'emploi à l'intérieur du Canada ou de ses eaux territoriales, selon qu'il peut être jugé nécessaire ou opportun pour garantir la sécurité publique, pour assurer la défense du Canada, le maintien de l'ordre public ou la poursuite efficace de la guerre, ou pour maintenir les fournitures ou services essentiels à la vie de la collectivité.

ET ATTENDU qu'en vertu des pouvoirs qui y sont contenus et des dispositions de la Loi des mesures de guerre, Notre Gouverneur en conseil a, le vingt-septième jour d'août 1940, édicté des règlements prévoyant un système pour appeler les hommes afin de subir l'instruction militaire à l'intérieur du Canada et de ses eaux territoriales, ces règlements étant connus sous le nom de Règlements de 1940 sur les services nationaux de guerre:

ET ATTENDU qu'en vertu et en conformité desdits règlements, il a été décidé d'appeler pour subir l'instruction militaire, tel que précité, tout sujet britannique du sexe masculin, qui habituellement réside ou a résidé au Canada à toute époque postérieure au premier jour de septembre 1939 et qui, au premier jour de juillet 1940, avait atteint l'âge de vingt et un ans, mais qui, à cette date, n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-deux ans, ou qui avait atteint l'âge de vingt-deux ans, mais qui, à cette date, n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-trois ans, ou qui avait atteint l'âge de vingt-trois ans, mais qui, à cette date, n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-quatre ans, ou qui avait atteint l'âge de vingt-quatre ans, mais qui, à cette date, n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-cinq ans, et qui, le quinzième jour de juillet 1940, était célibataire ou veuf sans enfants.

SACHEZ DONC MAINTENANT qu'en conformité de la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales et de la Loi des mesures de guerre et en vertu et en conformité des Règlements de 1940 sur les services nationaux de guerre, promulgués sous le régime des dispositions desdites lois, Nous appelons par les présentes les classes précitées, pour subir l'examen médical ainsi que l'instruction militaire pendant une période de trente jours, à l'intérieur du Canada ou de ses eaux territoriales, et se présenter aux endroits, aux autorités ou personnes, ainsi qu'aux époques et de la façon qui pourront leur être indiqués par un registraire de division d'une division administrative, nommé par le Gouverneur en conseil conformément aux règlements précités.

DE CE QUI PRÉCÈDE, Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont par les présentes requis de prendre connaissance.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÈMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller, Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

EN NOTRE HOTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, ce onzième jour de septembre en l'an de grâce mil neuf cent quarante, le quatrième de Notre Règne.

Par ordre, E.-H. COLEMAN, Sous-Secrétaire d'Etat.

Le texte ci-dessus est la reproduction textuelle de la proclamation publiée dans la Gazette du Canada, No 25, EXTRA, Vol. LXXIX, le 13 septembre 1940.

Publiée bénévolement à l'intention des intéressés d'ordre de L'HONORABLE JAMES G. GARDINER, Ministre des Services de Guerre, Ottawa

LOUISEVILLE EN ACTIVITÉ

par VERVILLE

LE NOUVEL EMPRUNT

Dans leurs discours au "Canadian Club", de Montréal, l'hon. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, et l'hon. Pierre Casgrain, secrétaire d'Etat, ont lancé un vibrant appel au peuple canadien en faveur du nouvel emprunt national destiné à soutenir l'effort militaire de notre Dominion. Comme lors du premier emprunt, sans doute, nos populations s'empresseront de souscrire, et bien au delà, les sommes dont les autorités fédérales ont besoin. *Impossible maintenant de s'arrêter en chemin; il faut aller jusqu'à la victoire finale.*

M. Ralston a comparé la situation qui existait il y a un an avec celle qui se présente aujourd'hui. En septembre 1939 nous n'avions pas d'armée ni de terre, ni de mer, ni de l'air. Aujourd'hui, dans chacune de ces catégories, nous possédons des effectifs imposants pour un pays d'une douzaine de millions d'habitants, et ces effectifs sont bien pourvus des choses nécessaires pour mener la guerre à bonne fin. Mais notre préparation militaire, qu'on a dû activer à cause de la tournure des événements en Europe, coûte cher, plus cher encore qu'on ne s'y attendait. D'où la démarche d'Ottawa pour obtenir les fonds qui lui manquent.

Le ministre de la Défense nationale a souligné le fait que, dans le présent conflit, Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française sont profondément unis et partage généralement les lourdes responsabilités qui leur sont imposées. De son côté, M. Casgrain, parlant au même banquet que M. Ralston et pour la même cause, s'est porté garant que la province de Québec ferait son devoir, comme toujours, dans la campagne de souscription actuelle, afin de montrer que nous sommes déterminés, nous aussi, à vaincre l'ennemi.

Nous l'avons écrit à l'occasion du premier emprunt, les populations civiles restées à l'arrière doivent appuyer les soldats qui luttent au front et supportent le choc immédiat de la bataille. Si son rôle est moins en évidence que celui du militaire en service actif, l'acheteur des bons du gouvernement collabore néanmoins d'une manière très efficace au succès de nos armées. Que chacun se pénètre de cette idée et il accomplira promptement ce que les circonstances réclament de lui. Nous sommes en guerre, ne l'oublions pas, et nous voulons vaincre afin de sauvegarder notre territoire, nos privilèges nationaux, nos libertés constitutionnelles menacés par l'ambition des peuples totalitaires.

Pour cela il faut souscrire au nouvel emprunt, selon que les chefs de la nation nous y invitent par la bouche de MM. Ralston et Casgrain.

—000—

Souhaitons que cet emprunt soit décidément celui de la victoire, et que l'horrible cauchemar en vienne à prendre fin!

Billet de la Semaine

Perdez vite cette fausse impression: que la vie serait toute rose pour les uns, toute grise par contre pour les autres. Non, ce serait par trop injuste. Dites-vous bien que chacun a son lot: sa part de bonheur comme sa part de déboires. La Providence ne pratique pas le patronage et n'a pas ses favoris. Si le malheur paraît s'acharner toujours sur les mêmes, c'est souvent parce qu'ils lui donnent trop de prise et qu'ils sont trop bêtes pour lui virer le dos une fois pour toute.

Croyez-le bien, mon cher, et ceci doit changer l'angle du problème: la vie n'est guère rose pour personne. Tout le monde, sans exceptions, a son lot de petites et de grandes misères. Le bonheur, d'une façon absolue n'existe pour personne. Pour tous, il est un mirage plus ou moins séduisant. Entrez-en une enquête dans votre entourage. Demandez à vos amis, les yeux dans les yeux, s'ils sont véritablement heureux; vous verrez quelles protestations énergiques et spontanées sortiront de leurs bouches crispées par les passions.

Non, personne ne peut se dire heureux, ou s'il dit l'être, il ne peut l'être tout le temps. Car chacun a son rôle, épaulé son paquet d'épreuves et de dégoûts. Gardez-vous donc de vous plaindre. Vous payez simplement votre impôt à la vie. Cependant, je ne dis pas que votre

désir si sincère de bonheur ne soit pas très légitime. Aussi, je vous encourage à vous donner de la peine et à bien suer pour le réaliser un jour ou l'autre. En attendant, n'accusez pas le sort, ne vous demandez pas naïvement ce que vous avez bien pu faire aux dieux puissants; Faites de préférence votre possible pour contrôler par vous-même les circonstances défavorables et obtenir bravement les faveurs du destin, car il y en a un.

Ce n'est ni avec des grimaces, ni en posant à la douloureuse victime (j'allais écrire à la sottie victime) que vous gagnerez votre bonheur: C'est avant tout en agissant par vous-même et non par les autres.

Entretemps, ne vous estimez pas marqué par le malheur si vous frappez des contrariétés, de la souffrance, c'est le lot inévitable des êtres terrestres que nous sommes, en route pour toujours de plus en plus vers l'Inconnu. Cultivez vos possibilités; tirez-en parti avec courage et intelligence. Peut-être, ne triompherez-vous pas de la vie, mais le seul fait de lutter vous donnera cette fierté, cette chaleur au cœur qui vous protégera des capitulations lâches devant la vie qu'il n'est jamais bon de tricher.

L'espère tout de même, mon cher, que l'Avenir vous tient en réserve, au moins, les joies ordinaires de la vie qui sont encore les meilleures. Je souhaiterais, alors, de tout cœur, à vous aussi, votre petite bouchée de bonheur.

A bâtons rompus

COMME C'EST VRAI . . . —

Chaque matin nous rencontrons dans les rues des centaines et des centaines de garçonnets et de fillettes qui se dirigent vers l'école.

Que feront pour ces enfants, pour leurs aînés, leurs parents? Ils les envoient à l'école, et c'est fort bien; mais de quelle façon aideront-ils les maîtres, s'emploieront-ils à faciliter, à compléter leur oeuvre? Puis, les enfants ne passent à l'école que quelques heures, chaque jour. Dans quelle mesure ce séjour à la maison accentuera-t-il — ou, hélas! contredira-t-il? — l'influence de l'école?

Dans tous les débats autour de l'école, il semble que, trop souvent, on fasse singulièrement petite la part des parents dans la formation totale de l'enfant.

UNE HEUREUSE EPIDEMIE. —

Au cours des six premiers mois de l'année 1940, il y a eu, dans le Québec, 39,280 naissances, 13,382 mariages et 16,097 décès, constate-t-on à la lecture des statistiques que vient de publier la division de la démographie du ministère provincial de la santé, déclare le ministre de la santé, l'hon. Henri Groulx, secrétaire de la province.

Depuis le début de l'année, les totaux mensuels de naissance sont très élevés, ils sont pratiquement revenus aux totaux d'il y a dix ans.

La comparaison des données du premier semestre des dernières années autorise à conclure que 1940 marque des étapes favorables. Le nombre des mariages dépasse tout ce que l'on a vu à date.

Juin, par exemple, compte 4,718 mariages, soit une moyenne de 157 par jour. D'ailleurs, la province de Québec n'est pas la seule à accuser une multiplication extraordinaire des mariages en juin. En Ontario et dans les autres provinces, ainsi que dans les différents Etats des Etats-Unis, les unions se sont accrues de façon formidable, également. On a, en même temps, dans notre province, enregistré un bien moins grand nombre de décès.

Si la natalité durant ces six premiers mois n'a pas égalé ni dépassé le nombre des naissances de 1938 et 1939, le total de 1940 dépasse tout de même ceux des années 1934, 1935, 1936 et 1937. Il y a lieu de croire, que durant le second semestre, la natalité puisse augmenter.

d'une manière très satisfaisante. Le nombre des décès diminue et il est à prévoir que le taux annuel, pour la première fois dans notre histoire, sera inférieur à 10.0. La mortalité infantile décroît également et le taux minimum sera cette année inférieur à celui de 1936.

PAS RASSURANT. —

Près de \$5,000,000. C'est le total des pertes causées par le feu au Canada en

Mosaïque

Celui qui se connaît bien lui-même se méprise.

Quand même vous verrez quelqu'un tomber, vous ne devez pas vous estimer plus que lui, car vous ignorez si vous pourrez toujours persévérer.

Nous sommes tous bien fragiles.

Ne dédaignons pas les vieux proverbes ou dictons: ils sont toujours des leçons.

Comment demeurer en paix si vous avez toujours le nez fourré dans les affaires du voisin.

Souvent un soir heureux fait un triste matin; souvent un triste départ amène un gai retour.

La Providence peut toujours faire tourner le mal en bien.

A QUAND LA NOTRE? —

1939;

Elles se sont élevées à \$311,600,000 au cours des dix dernières années, de 1929 à 1939; Parmi les causes d'incendie, la plus fréquente, la plus dangereuse est l'insouciance. Très souvent c'est parce que l'on a négligé de suivre les recommandations données et répétées constamment que le feu réussit à faire des ravages considérables, accompagnés parfois même de pertes de vie.

Le Canada a le douteux honneur d'être au nombre des pays où les dommages dus au feu sont les plus lourds. Les pertes causées par l'incendie, dans le Dominion, s'établissent à \$3.36 par personne pour la période de dix ans 1927-1937. Aux Etats-Unis, dans le même temps, elles se chiffraient par \$3.26 par tête. En Europe elles sont beaucoup plus faibles. Pour la Grande-Bretagne elles ne s'élèvent qu'à 71 cents par habitant; on les a évaluées à 55 cents pour la France, à 28 cents pour l'Italie, à 11 cents pour la Hollande. La population canadienne doit avoir l'ambition, pour son propre profit, de diminuer le taux des dommages que lui cause l'incendie.

Ici, à Louiseville, cet été, il faut féliciter nos pompiers de leur bon travail. Par deux fois, ils nous ont évité de sérieuses conflagrations.

Un prêtre a fondé une petite Caisse populaire pour les enfants de chœur, les petits chantres et les servants de messe. Les habitudes d'économie se gravent de bonne heure, et le sens des affaires, puisque les officiers sont choisis parmi les jeunes.

Un jour, l'un des petits déposants, un fils de veuve, a besoin d'une bicyclette pour livrer les marchandises et gagner à temps perdu. La bicyclette lui reviendrait bon marché, grâce à des combinaisons, mais encore faut-il \$15. Est-ce que la Caisse peut lui avancer cela? Le gamin est honnête, mis l'argent gagné ira nécessairement à sa maman, et aux cadets. Par contre, si l'on n'avance pas les \$15, le garçon n'aura pas la position: quel prêteur accepterait le risque? . . .

Le prêtre va voir la famille, et tout s'arrange avec les petits banquiers: quinze semaines pour rembourser l'emprunt. Ça va? Ça va si bien que l'argent est remis, et que le petit, qui est franc comme une épée, a déjà une augmentation de salaire.

Créons donc des Caisses scolaires pour faire l'éducation des tout jeunes devant l'argent — et loin des gourmandises ou du tabac. C'est très éducatif. Quelles écoles seront les premières à décrocher le pompon? . . .

Nous Voulons des **SWEET CAPS!**



\$1.00 envoie **300**

cigarettes SWEET CAPORAL ou WINCHESTER, ou \$1.00 enverra soit 1 livre de tabac à pipe OLD VIRGINIA, soit 1 livre de tabac SWEET CAPORAL HACHE FIN (avec papiers Vogue) aux Canadiens qui font du service outre-mer dans la F.C.S.A. seulement.

\$2.50 envoient **1,000** cigarettes à un soldat ou à une unité.

Envoyez votre remise avec le numéro, le rang, le nom ainsi que l'unité dont le soldat fait partie, outre-mer à SWEET CAPS, B.P. 6000, Montréal, P.Q.

Salut mon général!

par Donald ANTHONY

(Article publié dans "BEAU", périodique de langue anglaise de Montréal, numéro de Septembre).

Ne perdez pas de vue cet homme: Léo-R. LaFlèche, d'Ottawa. Il est plein de dynamite: dynamite politique et administrative. Officiellement, il est co-sous-ministre des services nationaux de guerre, chargé de la mobilisation et major général, décoré du D.S.O., par dessus le marché. En fait, c'est un fonctionnaire à la langue agile, qui a vu la guerre de près, entretient des idées arrêtées sur la guerre et la défense nationale, et n'en fait pas mystère. LaFlèche s'est déjà trouvé au centre d'une tempête, il s'y trouvera probablement encore, et il s'en moque. Il a du cran.

Le général LaFlèche s'est trouvé plus d'une fois en situation difficile. La première fois, il y a vingt-quatre ans, il était major au vieux 22e. Il occupait une tranchée au coeur de l'avance allemande. Il aurait pu, très honorablement, se retirer. Au lieu de quoi, il resta sur sa position, et tenta d'arrêter les Allemands comme Dollard des Ormeaux avait arrêté les Iroquois. Il avait douze hommes avec lui dans sa tranchée, six de chaque côté. Au bout de quelques minutes, ils étaient tous morts. Quant à Léo LaFlèche, il resta dix-huit heures sur le champ de bataille, car on le croyait mort. Cependant, lorsqu'on le ramena vers l'arrière, une étincelle de vie animait encore cet obstiné petit major, malgré ses vingt-deux blessures. Il perdit un oeil et l'usage d'un bras. Son visage est coururé de cicatrices. A part ces souvenirs de la guerre, il est agile et bien portant.

La seconde fois où LaFlèche se trouva plongé dans l'eau bouillante, ce fut lors de l'enquête sur la mitrailleuse Bren, de sainte mémoire. Depuis deux ans, LaFlèche préparait un plan entièrement nouveau pour la défense du Canada. Il voulait une armée modernisée et motorisée, et ses amis croient encore qu'il était prophète en son pays. L'une de ces convictions bien établies était qu'on ne produit pas aussi bien dans un arsenal de l'Etat que dans l'industrie privée.

Cette opinion était partagée avec enthousiasme par l'honorable Ian Mackenzie, alors ministre de la Défense nationale — LaFlèche, son sous-ministre, occupait ce poste depuis huit ans. Lorsqu'il fut appelé à témoigner dans l'enquête sur la Bren, le robuste Ecossais de la côte du Pacifique se débattit tant bien que mal devant le comité, pendant plusieurs

jours, et l'on cita ensuite son sous-ministre. Celui-ci, imperturbable, répondant à toutes les questions d'une manière militaire, assumait, en pratique, la responsabilité du contrat. Son chef et lui-même furent exonérés de tout blâme. (Mentionnons, en passant, que la production des mitrailleuses Bren au Canada fournit aujourd'hui, le meilleur rendement de toute l'industrie des munitions du pays.)

Peu après cette explosion de l'affaire Bren, le colonel LaFlèche fut promu major-général. Sa franchise, sa cranerie avaient tiré le gouvernement d'un mauvais pas, mais on craignait que ces mêmes qualités n'entraînaient LaFlèche dans des difficultés nouvelles. Au début de la guerre actuelle, quelqu'un suggéra une solution. LaFlèche fut nommé attaché militaire à Paris et observateur auprès du haut commandement de l'Armée française.

Il a remarquablement accompli sa mission. Dix-huit jours après son arrivée en France, tandis que les généraux britanniques rongeaient leur frein à Paris, LaFlèche était au front. Il se mêla aux états-majors français. Il gagna leur confiance et les Français lui demandèrent souvent conseil. Après la malheureuse défaite de la France, LaFlèche fut le dernier attaché militaire allié à s'embarquer.

Mais LaFlèche se trouvait de nouveau sans emploi. Il appartenait au gouvernement de lui en trouver un et l'on créa le poste de co-sous-ministre. On croyait sans doute créer une sinécure, mais il n'en serait pas ainsi avec un gaillard comme LaFlèche. Dans ces fonctions ou d'autres, il faut qu'il agisse. Beaucoup de gens, autour de lui, verraient volontiers en LaFlèche une sorte de Moïse canadien-français, le porte-parole de Québec dans les questions militaires. Et lui-même approuve certaines de leurs idées — par exemple, celle d'une école militaire canadienne-française, sur le modèle de Saint-Cyr — mais il n'est pas l'homme d'une fraction ou d'un parti.

LaFlèche est aujourd'hui un homme d'âme mûre, grisonnant et épais, d'environ cinq pieds huit pouces, et d'apparence robuste malgré ces cicatrices de blessures. Il fume sans arrêt, parle d'une manière correcte

et nerveuse, en français ou en anglais, et possède un merveilleux don de franchise. C'est doublement étrange, puisqu'il était gérant de banque avant d'être soldat ou fonctionnaire. Il travaillait à la vieille banque Molson's, qui compte aussi, parmi ses anciens employés, Joachim von Ribbentrop.

Dans la vie privée, LaFlèche est un agréable compagnon. Il aime sa famille, la bonne chèrè et les distractions. Mais il ne se repose jamais, et il a foi en lui-même, prophète du réarmement canadien. Dès octobre 1936, il préconisait la plupart des mesures de défense que le Canada commence maintenant à adopter. Le major général LaFlèche ne l'oublie pas, et ne laissera pas Ottawa l'oublier.

Un mets économique

La Pomme d'Amour. —

Aujourd'hui que l'on prend des jus de fruits sous toutes formes, on n'a pas cependant détruit le goût des gens pour les bonnes gelées de fruits. Il n'est guère de gens en effet qui ne savourent avec joie une bonne gelée, bien préparée et comportant la saveur exacte du fruit dont elle est faite.

Parmi les gelées populaires au Canada, il y a la gelée de pommes sauvages. Nos ménagères savent faire des gelées exquis avec cette petite pomme à laquelle on donne familièrement le nom de pomme d'Amour. Leur saveur piquante est bien agréable et pour qu'elles soient bonnes en conserves, il faut leur conserver ce goût particulier. La pectine de fruits qui sert à fixer la saveur et la gelée est d'un emploi tout indiqué quand il s'agit de confitures de pommes d'Amour.

Par ailleurs, il est bien ennuyeux pour une maîtresse de maison par ces beaux jours de chaleur de passer des heures et des heures le long du poêle à surveiller la cuisson. Si elle utilise la pectine, elle diminuera d'autant ses instants de surveillance.

Que la famille est heureuse quand on lui présente ces gelées savoureuses

Que votre MAISON soit la plus blanche de la rue!



Exclusif à C-I-L, "TRUTONE" est plus blanc au début et reste plus blanc!

Cette nouvelle peinture blanche de maison, fabriquée exclusivement par C-I-L, est plus blanche au début et reste plus blanche. Elle rejette positivement la poussière!

Malgré tous ses avantages, le Blanc "Trutone" ne coûte cependant pas plus cher que les peintures ordinaires. De fait, il vous permet d'économiser parce qu'il recouvre mieux, s'étend davantage et dure plus longtemps.

Cette année soyez fier de votre maison. Repentez-la avec le fini auprès duquel presque tous les autres blancs paraissent ternes et grisâtres. Spécifiez le Blanc "Trutone" C-I-L à votre peintre, et voyez à l'obtenir!

Demandez aussi à votre marchand C-I-L comment les ravissantes couleurs des finis d'intérieur C-I-L peuvent de cent façons transformer votre foyer.

POUR OBTENIR UNE PEINTURE QUI CONVIENT EXACTEMENT À CHAQUE FIN, VOYEZ VOTRE MARCHAND C-I-L DANS LA LISTE CI-DESSOUS

LOUIS JOURDAIN,
Louiseville, P. Q.

GRATIEN LEMYRE,
Maskinongé, P. Q.

RAOUL DUCHESNE,
Yamachiche, P. Q.

• SERVICE DE TAXI •

DE ST-JUSTIN A MONTREAL
Départ tous les jours, excepté le dimanche

	heure solaire
Maskinongé	7.30 a.m.
St-Justin	7.45 a.m.
St-Barthélemi	8.00 a.m.
St-Viateur	8.10 a.m.

Arrivée à Montréal à 10 hrs. a.m.
AU RETOUR
Départ de Montréal (Hôtel Relais)
758 Berril en face du Viger
— 4.00 hrs P.M. —

Arrive à St-Viateur	5.50 p.m.
Arrive à St-Barthélemi	6.00 p.m.
Arrive à St-Justin	6.15 p.m.
Arrive à Maskinongé	6.30 p.m.

LE DIMANCHE

Départ de Maskinongé	3.30 p.m.
Départ de St-Justin	3.45 p.m.
Départ de St-Barthélemi	4.00 p.m.
Départ de St-Viateur	4.10 p.m.

AU RETOUR: Départ de Montréal à 8 hrs p.m.

UN SPECIAL LE SAMEDI
Dép. de Maskinongé, 12.30 p.m.;
St-Justin, 12.45; St-Barthélemi, 1.00;
St-Viateur, 1.10.

O. FRAPPIER,
ST-BARTHELEMI.

OUVREZ VOS YEUX

POUR LA GRANDE VENTE DE 8 JOURS

du Magasin ASSAF

COMMENÇANT LE 20 SEPTEMBRE

POUR SE TERMINER LE
28 SEPTEMBRE AU SOIR

94 St-Laurent, LOUISEVILLE (En face de l'Hôtel Bédard)

CANADIEN NATIONAL

Excursions

ALLER ET RETOUR DE SAINT-JUSTIN A

MONTREAL \$1.50

QUEBEC \$2.70

SAMEDI, 28 SEPTEMBRE, par tous les trains.
DIM. 29 SEPT., par les trains du matin (là où ils circulent)
RETOUR jusqu'au LUNDI 30 SEPT., par tous les trains.

Voitures ordinaires. Tarifs réduits de plusieurs autres endroits.
Renseignements de Alf. Dugré, Agent du C.N.R. Tél. 900 S 13

PETITS COURRIERS D'EUROPE

Joseph Goebbels a coulé toute la flotte...

Portsmouth. — Si l'on faisait la statistique de tous les navires de guerre anglais que la propagande allemande s'est vantée d'avoir coulés par des torpilles, des bombes ou des mines magnétiques, au cours de la première année de la guerre, il n'y aurait plus un seul cuirassé pour s'opposer à l'invasion des Iles Britanniques ou au mouvement des bâtiments italiens en Méditerranée. Depuis le torpillage du porte-avions "Courageous", l'an dernier, les officines de mensonge du Dr Joseph Goebbels ont entrepris d'éliminer, à la radio, au moins trois navires de guerre anglais par jour. Il faut s'abstenir de compter ici les nombreux vaisseaux que les Italiens commencent à couler à la radio également, depuis le 10 juin dernier. Le bilan des pertes, s'il fallait en croire ces experts en fausses rumeurs, s'élèverait donc à 1,095 croiseurs de bataille, croiseurs, destroyers ou sous-marins, à raison de trois par jour pendant les derniers 365 jours.

Malheureusement pour les propagandistes de l'Axe, la Royal Navy est restée à peu près intacte jusqu'à présent. Ses pertes se sont surtout fait sentir dans sa flotte de 170 destroyers et de 100 sous-marins, mais les cadres de ses nombreuses escadres n'ont pas été compromis. Elle a à peu près annihilé la flotte alle-

mande et elle continue de tenir en échec la flotte italienne qui semble vouloir se tapir dans les ports de la Péninsule à l'abri des batteries côtières.

MALTE

Mare Nostrum...

La Valette — L'escadre britannique de la Méditerranée continue à sillonner, à la recherche des navires de guerre italiens, la grande étendue d'eau que les Fascistes ont orgueilleusement appelée "Mare Nostrum", notre mer. De Gibraltar à la mer Égée, les croiseurs patrouillent, bombardant la Sardaigne, les Iles italiennes du Dodécannèse, les côtes de la Cyrénaïque, de la Tripolitaine et de la Lybie, offrant ainsi le combat à une marine qui se dit puissante mais qui n'ose pas se montrer.

Lorsque les Italiens entrèrent en guerre, en juin dernier, on fut plusieurs jours à attendre des nouvelles de leurs opérations militaires. Dans les jours qui suivirent, la radio de Rome laissa intentionnellement peser sur le monde la menace d'un grand coup décisif que préparait l'Italie pour terrasser très prochainement l'Angleterre. Ce coup n'a pas été porté par la suite.

LUXEMBOURG

Le français est prohibé...

Luxembourg — Les dirigeants de l'occupation allemande dans le Grand Duché de Luxembourg ont interdit l'usage de la langue française dans le pays en décrétant qu'il n'y aura plus qu'une langue officielle: l'allemand.

Les écoles françaises ont été fermées avec l'ordre de ne plus jamais ouvrir leurs portes. Les Allemands

ont également banni le français des journaux, des affiches de magasins et même des plaques indiquant le nom des rues. Toutefois, l'autorité permet pour la conversation privée entre citoyens luxembourgeois l'emploi habituel du patois de la région. Ce patois est fait d'allemand et d'un grand nombre de mots français. La plupart des habitants du Grand-Duché avaient jusqu'à présent l'habitude de lire des journaux et des livres français et belges.

FRANCE

Pour ravitailler la France...

Vichy — Le gouvernement français vient d'appointer comme son fondé de pouvoir en Amérique, Mme Louise Weiss, journaliste française, qui sollicitera aux Etats-Unis l'envoi de produits alimentaires en France non occupée. Mme Weiss a mission de donner toutes les garanties que l'on voudra, au nom de l'administration Pétain, sur la destination de ces approvisionnements. Mme Weiss devra dans ses démarches faire abstraction du blocus anglais et de l'occupation allemande des ports de la France.

Trois-Rivières

LE JUGE MARCHAND ANNULE LA SAISIE DU YACHT VILLANOVA

Ainsi la requête faite par le capitaine Perrault défendeur, contre le demandeur Lemay. — Question de salaire.

La saisie-conservatoire du yacht Villanova, obtenue par le capitaine

Adolphe Lemay, demandeur, contre le capitaine Paul Perreault, défendeur et propriétaire du yacht, a été cassée et annulée par l'hon. juge Aimé Marchand de la Cour Supérieure. Cette saisie-conservatoire constituait un incident dans une cause où le demandeur Lemay réclame \$418.57 du défendeur Perreault pour la différence de salaire.

La cause elle-même demeure pendante, mais la saisie a été annulée, et le demandeur paiera les dépenses de la requête formulée par le défendeur pour cette cassation. Me Wilfrid Gariépy occupe dans cette cause pour le défendeur, tandis que Me Jules Provencher occupe pour le demandeur.

La tierce-saisie dans la cause est la St-Maurice River Boom and Drive Co. mais elle n'était pas représentée par son procureur.

Le yacht Villanova que les Trifluviens connaissent bien, s'est tiré à sec depuis plusieurs semaines sur la rive du St-Maurice côté est de l'île St-Christophe, aux Trois-Rivières. Il y subit d'importantes réparations. Voici ce que déclare le juge dans son jugement sur la requête pour annuler la saisie-conservatoire du yacht.

Par l'article 956 du code de procédure, les règles de la saisie-arrêt, avant jugement doivent être observées dans la saisie-conservatoire en autant qu'elles peuvent s'y appliquer: par l'article 939 et par sa référence à l'article 901 l'affidavit pour l'obtention du bref de saisie-arrêt doit, s'il est basé sur la croyance du déposant, énoncer les raisons de la croyance, cette règle est applicable à la saisie-conservatoire.

L'affidavit du demandeur est basé sur sa croyance et ne donne pas ses raisons de croire, alors il était insuffisant pour autoriser l'émission du bref de saisie-conservatoire.

MARIAGE DANS LA PLUS STRICTE INTIMITE:—

Samedi le 31 août en l'église Notre-Dame des Trois-Rivières, a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage de Marguerite, fille de M. Edmond Couture, décédé, et de madame Couture, avec le capitaine Guy Latour, R.C.A.M.C., fils du Dr J. Latour, de l'Assomption.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a réuni les membres des deux familles à la résidence de Madame Couture. Les nouveaux époux sont ensuite partis pour voyage. A leur retour, le capitaine et Madame Latour demeureront à Québec.

CARNET SOCIAL:—

M. et Mme Geo-Etienne Bourassa étaient en visite chez M. Orville Bourassa de St-Michel des Forges, dimanche dernier.

Le Dr et Mme Wilfrid Audet de Ste-Anne de Bellevue étaient les invités de M. et Mme Jean-Louis Marchand à l'occasion du congrès des Médecins.

M. et Mme H.-P. Croteau, M. Omer Bellevue des Trois-Rivières, ainsi que Mlle Simone Croteau de Bécancour, étaient à St-Grégoire dernièrement, les invités de M. Ulric Croteau.

L'UNIFORME QUE PORTAIT LE GAI HUSSARD VERS 1850



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Théâtre "Royal"

Louiseville, Qué.

Tél. 250

DIMANCHE ET LUNDI, 22 ET 23 SEPTEMBRE

"Mon oncle et mon curé"

Avec Germaine Aussey, Paul Cambo, Pierre Genin, Pauline Carleton, Alice Tissot, André Lefaur.

—NOUVELLES—

—COMEDIE:—

"ICE FROLICS"

"NAUGHTY NEIGHBOURS"

MARDI ET MERCREDI, 24 ET 25 SEPTEMBRE

"FLORIAN"

Avec artistes renommés

—COMEDIES—

"ALL ABOUT HOSH"

"SEATTLE GATEWAY"

—NOUVELLES—

JEUDI, LE 26 SEPTEMBRE

La fameuse comédienne

"CAROLINE"

Avec un programme nouveau

Six autres artistes de renommée, étoiles de la radio. Programme très varié, commençant à 8.30 hrs p. m. — Entrée: 34 cts.

VENDREDI ET SAMEDI, 27 ET 28 SEPTEMBRE

"BOISSIÈRE"

Avec Spinelly, Pierre Renoir, Lucien Nat, Jean Yonnel, Suzanne Després.

—COMEDIE:—

"BIG STAMPEDE"

—NOUVELLES—

DEUX REPRESENTATIONS TOUS LES SOIRS DURANT LA SAISON D'ETE

COMMENCANT A 7.30 hres (heure avancée)

Dimanche après-midi, 2 représentations à 2.30 hres (heure avancée)

Les billets spéciaux en série de 4 pour \$1.00 seront acceptés tous les jours d'ici le 6 octobre. Après cette date, ils ne seront pas acceptés les dimanches et jours de fêtes.